



# LE PETIT JOURNAL

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES



*BONNE ANNÉE 2017*



**N° 15** - 4<sup>e</sup> Trimestre 2016

# VŒUX du MAIRE

La conscience progressive de soi-même et du monde donne à l'homme ses raisons d'obéir et d'agir. Si l'obéissance est synonyme de raison, l'action elle, résulte de l'envie d'aller de l'avant, de s'engager sur une dynamique de progrès.

Le progrès de l'humanité ! Vaste sujet ! Et à l'échelle de notre communauté insulaire, il est un espoir d'avenir meilleur. Nous y travaillons

avec assiduité, lucidité et entrain.

Chaque année qui s'écoule, nous inscrit dans le temps. 2016 à été difficile, je n'y reviendrai pas. Je ferai simplement le constat que nous avons fait face et que nous sommes prêts à envisager 2017 avec ce qu'elle nous réservera de joies et de peines. Cette année 2017 sera compliquée : de nombreuses échéances électorales, présidentielles, législatives, sénatoriales, viendront bouleverser le champ de nos certitudes et de nos relations avec l'extérieur. Pour autant, les élus communaux et intercommunaux continueront à affirmer leur rôle de proximité. La proximité c'est être sur le terrain, à votre écoute, en phase avec vos besoins afin de vous apporter les réponses adaptées dans la mesure de nos possibilités budgétaires.

À ce propos, nos capacités financières devraient pouvoir s'améliorer car, après de nombreuses années de revendications, nous avons pu, grâce à l'association des îles du Ponant faire reconnaître le surcoût lié à notre insularité.

Nos dotations globales de fonctionnement communal vont être bonifiées de manière substantielle. C'est une très bonne nouvelle communale qui ne concerne malheureusement pas notre intercommunalité. Si une clef de répartition n'est pas mise en place, le projet de commune nouvelle n'ayant pu se concrétiser, nous continuerons à couper les cheveux en quatre !

L'un des effets de la loi «Notre» sera le passage de la propriété du port de Le Palais du département à la région. Pas de bouleversements organisationnels à prévoir !

La commune reste gestionnaire du port jusqu'en 2031. Ce qui pourra changer et cela reste à définir, ce sont les orientations et les capacités à investir pour faire en sorte que le port du Palais conforte sa position de porte d'entrée de l'île. La sécurité et les équipements nouveaux devront être à la hauteur de l'enjeu économique que ce port représente.

## L'année 2017, année de tous les contrats...

Nous venons de signer le contrat local de santé 2016-2021 avec l'agence régionale de santé. La reconstruction de l'hôpital doit beaucoup au précédent contrat 2012-2015. La première pierre sera posée en avril 2017. Nous sommes très fiers de cette réalisation. Elle permettra à notre population d'avoir accès à une égalité des soins et une prise en charge adaptée. Je suis certain que la suite de ce contrat aura le mérite d'asseoir notre politique de santé



avec pour centralité l'intérêt du patient. Le schéma de cohérence territoriale du pays d'Auray a permis de mettre en perspective nos besoins de développement. Le projet de territoire de Belle-Île écrit en 2014, viens nourrir et s'inscrire dans de multiples contrats de partenariats. Celui des îles avec la région, celui de Belle-Île et du pôle d'équilibre territorial et rural du pays d'Auray. Nous verrons également s'il est possible de solliciter le contrat d'attractivité touristique de département. Et très bientôt, nous signerons un contrat de ruralité avec l'état pour le territoire du Pays d'Auray. L'agence de l'eau est également un partenaire privilégié des îles. Un nouveau contrat finance favorablement notre programme d'amélioration de l'assainissement non collectif individuel.

Vous le constatez, Le Palais et Belle-Île ne restent pas à l'écart de l'actualité des plans départementaux, régionaux et d'État ce qui permet d'accéder à des financements

complémentaires pour nos projets.

Ce 6 décembre 2016, nous avons signé un contrat avec l'État qui reconnaît les îles du Ponant comme territoire à énergie positive et croissance verte. Cela devrait nous permettre entre autres, de poser des panneaux photovoltaïques sur notre école et d'approcher son autonomie énergétique. Nous avançons sur la bonne voie.

À la veille de ce mi-mandat municipal, je crois pouvoir affirmer que le travail mené par l'équipe en place s'inscrit parfaitement dans les grandes orientations du programme sur lequel vous nous avez élus et ce, malgré les vicissitudes de la baisse conséquente des dotations qui ont impacté nos possibilités d'investissement. Néanmoins, au-delà des mesures déjà réalisées et reconnues, nous poursuivrons notre action avec :

- la rénovation de notre village vacances famille d'Andrestol.
- la création de logements au champ de courses, et sur l'Avenue Carnot.
- l'aménagement du quartier de la Montagne.

Tout près de l'école, nous lançons le projet phare de notre mandature : la médiathèque. Ce vecteur de développement culturel et personnel est un signe fort pour notre bien-être et notre bien vivre ensemble.

Depuis deux ans, le petit journal nous permet de vous rendre compte de la forte implication de l'ensemble des élus et des services municipaux qui participent à un effort collectif pour améliorer le service à la population. Qu'ils en soient ici tous remerciés. Le champ associatif est important pour l'épanouissement de nos concitoyens, merci à vous les animateurs bénévoles d'être là !

C'est avec beaucoup de plaisir et de sincérité que j'adresse très chaleureusement à chaque Palantine et chaque Palantin mes meilleurs vœux de réussite, de bonheur et de santé pour cette nouvelle année. Souhaitons que 2017 soit à la hauteur de nos espérances. Faisons en sorte de dessiner des sourires sur des visages pour découvrir que nous sommes tous pareils face à un même objectif, la recherche du bonheur.

**Bonne et heureuse année à toutes et à tous.**



## Du plan d'occupation des sols (POS) au plan local d'urbanisme (PLU)



Muriel Vallade, adjointe au maire chargée de l'urbanisme.

**L'**élaboration de notre P.L.U. communal va bientôt entrer dans sa phase finale. La démarche a été longue car il a fallu, au fur et à mesure, passer au filtre notre travail en tenant compte des nouvelles lois et des nouvelles contraintes en matière d'urbanisme

Des procédures qui vont durer plusieurs mois sont à mettre en place pour la validation de ce P.L.U. En effet, dès l'arrêt du projet par délibération du conseil municipal, il y aura un délai de trois mois pour la consultation des P.P.A. (personnes publiques associées : représentants de l'État, de la région, du département, autorités compétentes en matière d'aménagement, d'urbanisme et d'environnement et associations). Un premier avis nous sera alors communiqué. Puis le projet sera soumis à une enquête publique d'un mois (la date vous sera précisée ultérieurement). Le commissaire enquêteur aura alors encore un délai d'un mois pour rendre son rapport. la collectivité émettra des réponses sur l'ensemble des remarques. En restant conforme à l'intérêt général, le projet du PLU pourra être modifié en tenant compte des avis des personnes publiques consultées et des résultats de l'enquête publique.

Le dossier devra ensuite être approuvé en conseil municipal. C'est seulement après toutes ces étapes incontournables qu'il y aura une possible approbation de notre P.L.U. par le préfet du Morbihan (un mois pour le contrôle de légalité).

Au vu de ces impératifs, la validation du P.L.U. ne pourra pas être effective en Mars 2017,

date à laquelle le P.O.S. deviendra obsolète. C'est pourquoi, nous allons devoir pour une période que nous souhaitons la plus brève possible (jusqu'à fin 2017), repasser au R.N.U (règlement national d'urbanisme) . Ce qui induira la nécessité d'obtenir l'avis conforme du préfet pour toute demande de permis de construire ou de déclaration préalable . Il y a aussi un risque que l'application du R.N.U soit moins adaptée aux situations locales. Notre principale inquiétude pour l'approbation du PLU, c'est bien entendu la possible densification (et non pas extension) de nos hameaux. François Marc, sénateur du Finistère, mandaté par l'Association des maires de France, doit prochainement proposer un amendement sur la problématique des «dents creuses» .

Si je devais émettre un souhait, en matière d'urbanisme, pour l'année 2017, ce serait de voir valider ce PLU sans que l'empreinte de la loi Alur (accès au logement et à un urbanisme rénové . . . . .) ne vienne impacter très injustement l'économie de notre territoire.

**Je vous présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2017**



**L'ÉQUIPE DU  
PETIT JOURNAL  
VOUS ADRESSE SES  
MEILLEURS VOEUX.**

Que cette année 2017 soit synonyme de bonheur, de bonne santé, de réussite et de prospérité pour vous chers lecteur, vos famille et aux acteurs de la vie économique palantine.



## Sommaire

Vœux du Maire .....	P. 2
Mot des adjoints.....	P. 3 à 5
Cérémonie de l'armistice.....	P. 6
Festival «Presqu'île Breizh».....	P. 7
Exercice Plan Orsec maritime.....	P. 8 à 11
Conseils municipaux.....	P.12 à 15
Collège en liaison avec l'ISS.....	P.16 à 19
Cérémonie de la Sainte Barbe.....	P.20 à 21
Actualités	
Convention TEPCV.....	P.22
Contrat de ruralité Pays d'Auray.....	P. 23
Dotation communale d'insularité.....	P.24
Visite du Père Noël à la mairie.....	P.24
Bienvenue aux nouveaux Palantins....	P.25
Projet de parcours historique.....	P. 25
Voirie et travaux.....	P.26
Vie scolaire.....	P. 27 à 31
AG du comité de jumelage.....	P.32
Coups de cœur des Bébés lecteurs.....	P.33
CCAS : repas des anciens.....	P.33
Associations Troc échanges & SNSM....	P.34
Nouvelle procédure cartes d'identité...P.35	
Annonces diverses.....	P.36

Mairie de LE PALAIS  
Impasse de l'Hôtel de ville 56360 LE PALAIS  
Tél. 02 97 31 80 16  
Courriel mairie.palais@wanadoo.fr



LE PETIT JOURNAL Magazine d'informations municipales  
N°15 4<sup>e</sup> Trimestre 2016

Directeur de la publication Frédéric Le Gars, maire  
Responsable de la publication : Tibault Grollemund, adjoint au maire  
Secrétaire d'édition : Jacky Lemaire, conseiller municipal  
Crédit photos et conception : cellule communication  
Imprimé par IBB Quéven



**E**n ce début d'année, nous avons souhaité vous adresser nos vœux, mais de manière différente pour 2017. L'allocution classique



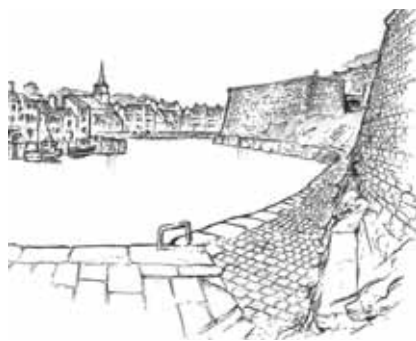
Tibault Grollemund,  
1<sup>er</sup> adjoint au maire

derrière le pupitre laisse donc place à la plume dans ce petit journal qui vous est désormais devenu familier. Les mots ici couchés vous sont donc dédiés. Ils sont emprunts de chaleur et d'optimisme. Bien souvent, quand l'année s'achève, on entend ici et là : « vivement l'année suivante »... et bien nous y sommes. 2017 arrive donc avec son lot de surprises et de résolutions résolument prometteuses. Je souhaite qu'elles vous soient les meilleurs possible d'un point de vue personnel et bien sur collectif.

Notre communauté, en cette nouvelle année se prépare à bien des mutations. Les projets qui s'annoncent à nous sont signés d'une bonne vitalité et nous pouvons largement nous réjouir de ces investissements, car ils vont ancrer notre île dans un dessein pérenne pour l'ensemble du territoire. En toile de fond, c'est la construction du nouveau centre hospitalier qui guide mon propos. Ce projet, d'environ 28 millions d'euros, est le fruit d'un travail collectif, attendu et nécessaire, il apportera de nouveaux services, notamment grâce aux nouvelles technologies telle que la fibre optique pour la télé imagerie. Mais aussi une offre de soins confortée, diversifiée, modernisée. Je suis heureux aujourd'hui, en tant que président du conseil de surveillance de l'hôpital, de pouvoir vous présenter en avant-première les esquisses de votre nouvel hôpital dont le permis est désormais délivré. Le début des travaux est attendu pour la fin du premier trimestre. La pose

## Mutations, projets, des signes d'une réelle vitalité de la commune...

de la première pierre pourrait intervenir entre mars et avril. Elle fera l'objet d'une cérémonie toute particulière... Mais un tel chantier ne se fera pas sans désagrément. Le ballet des matériaux entamera prochainement sa valse portuaire et la liaison port-hôpital connaîtra une affluence particulière. Ce chantier colossal, dont les premiers effets ont été la réorganisation des services, va donc entraîner des modifications dans nos habitudes, dans notre vie quotidienne. Mais dans moins de trois années, la nouvelle structure sera totalement opérationnelle. Je profite aussi de cette tribune pour vous indiquer qu'une nouvelle directrice a pris ses fonctions en ce mois de janvier 2017. Je lui souhaite la bienvenue. Je tenais particulièrement à ce que la direction soit sédentarisée sur l'île, à plein temps. Car notre structure hospitalière est complexe, unique. Elle nécessite des attentions particulières. Dans notre prochain numéro, nous donnerons une large place à la présentation détaillée du projet.



D'autres projets vont aussi se concrétiser. C'est à Jean-Luc Guennec, adjoint aux travaux que revient la tâche de les dévoiler. Toutefois, culture oblige, celui de la médiathèque, en tête, est attendu. Son emplacement, entre la salle Arletty et le Réduit B, devrait offrir un joli campus culturel. Sa situation entre les deux écoles et les parkings attenants semble idéale. Après la rénovation de la Belle Fontaine, nous allons travailler sur l'église désormais classée, pour rénover ce joyau

culturel qu'est son cœur en mosaïque. Et parce que le patrimoine de Palais mérite d'être valorisé, nous envisageons un parcours historique intitulé, « Au fil des rues, au fil de l'histoire ». (voir article). Côté «Palais piéton», la commission travaille toujours à son amélioration, sa diversification pour une programmation éclectique. Et déjà dans le viseur, Noël 2017 Pour les enfants et pour la vitalité du centre ville nous pensons installer une patinoire en décembre prochain. Dans le cadre du jumelage, et avec le partenariat de ceux qui souhaitent s'impliquer, nous pourrions mener à bien ce projet.

Enfin, je ne saurais conclure sans évoquer le Pays d'Auray où ma vice-présidence en charge des fonds européens pour la pêche et les affaires maritimes, qui a connu un tournant. Après plusieurs mois de « lourdeurs » et de « démarches » administratives, mais aussi de rencontres et de choix, nous avons pu présenter notre dossier en juillet dernier. Nous avons souhaité nous unir avec le Pays de Vannes pour présenter une candidature commune. En effet, la cohérence et les similitudes de nos territoires pour la pêche et la conchyliculture nous ont poussé à nous unir, « pour être plus forts ». Et cela a été bénéfique puisque nous avons obtenu 1 228 000 €, soit la plus grosse enveloppe à l'échelle régionale des fonds décentralisés. Au total près de 5 M€ seront ainsi investis sur le secteur.

Le temps passe vite dit-on! Il s'écoule de plus en plus vite. C'est peut être vrai. Alors profitons de ces instants sacrés, éphémères, pour échanger, bâtir et donner. C'est ce que je souhaite à chacun d'entre vous pour cette nouvelle année. Et j'ai une pensée pour Coluche, disparu il y a 30 ans qui disait « Pour critiquer les gens il faut les connaître, et pour les connaître, il faut les aimer ».



Jean-Luc Guennec adjoint au maire, chargé du port et des travaux

## Une année de travaux synonyme d'activités

**A**vec une année qui se termine, vient le temps du bilan et du recensement des réalisations. En 2016, nous ne sommes pas restés inactifs. Cette courte énumération est là pour le prouver. Sur le budget de la commune, nous pouvons citer les plus conséquents. Nous avons terminé de neutraliser l'affaissement de la route de Ramonette et de consolider la falaise à cet endroit avec un renforcement du support de la voie d'accès. Face au collège, nous avons aménagé et sécurisé la route départementale 190 de la sortie des voûtes à la route de Borgrouaguer, avec la création de ralentisseurs, d'un éclairage et d'un marquage au sol adaptés, tout cela avec la participation du conseil général. Après la création d'un réseau d'assainissement dans les villages de Borgrouaguer et de Kerspern, un tapis d'enrobé a été mis en place pour finaliser ces travaux. Des effacements de réseaux ont été réalisés dans les villages de Kervin, Kerviniac, Quinenech et Kerbellec pour sécuriser et embellir ces villages. Les travaux de finition à l'aiguade Vauban ont permis, dès cet été, de faire visiter ce site à de nombreuses personnes, ceci pour leur plus grande satisfaction.

De nombreuses installations et aménagements dans les bâtiments communaux (peinture, isolation, plomberie, maçonnerie, plâtrerie, etc.) ont été réalisés et achevés cette année par les services techniques communaux. Tous ces travaux représentent la somme d'environ 60 000 €. Avant le transfert à la communauté de communes en janvier 2017 de la gestion de la zone d'activités de Mérézel, nous avons terminé la signalisation et les travaux de voirie pour un coût de 6 600 €. Concernant le port, les aménagements et installations portuaires, vont des changements de chaînes, de bouées, de pontons modulaires, d'une armoire électrique aux travaux d'électrification à la maison des pêcheurs, en passant par les importants travaux réalisés sur le quai Nicolas Fouquet. Début décembre, l'installation tant attendue de six viviers pour les pêcheurs et mareyeurs de la commune a été réalisée. Le coût s'élève à 115 000 €. Avec l'arrivée de ce nouvel an, je vous souhaite, mesdames et messieurs, chers lecteurs du Petit journal, ainsi qu'à vos proches, une bonne et heureuse année 2017. « Bloavezh mad ».



## Des projets en faveur de la jeunesse

**S**i tout se déroule comme nous l'espérons, c'est bien parti pour nos écoliers de l'école Stanislas Poumet. En effet, 17 élèves de la classe de CM1-CM2 seront sur les pistes de ski de Font-Romeu, notre ville jumelle du 28 janvier au 5 février 2017. Afin que leur séjour soit le plus



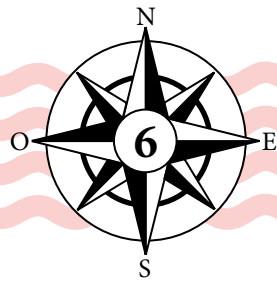
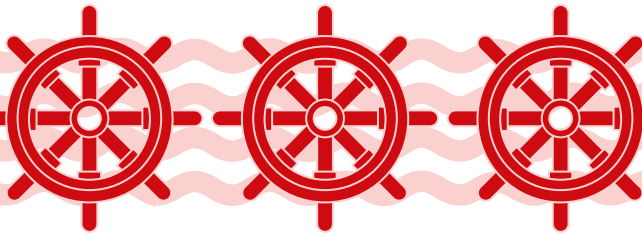
diversifié possible, des visites de découverte, comme celle du four solaire entre autres, seront au programme. Il faut souligner que tous, parents, enseignants et enfants n'ont pas ménagé leurs efforts afin de réunir quelques fonds supplémentaires pour contribuer au financement. Diverses opérations qui ont été menées, comme la vente de décorations de Noël réalisées en classe. Ou encore la confection de gâteaux, du repas « Couscous à emporter » qui a rencontré un vif succès, etc.

Dans le cadre de sa politique envers les jeunes, la commune participe à hauteur de 80€ pour chaque enfant inscrit pour le séjour à la neige. Nous n'oublions pas nos adolescents car, nous espérons les faire partir également pour ceux qui seraient intéressés, selon une formule qui reste à établir. Dans ce cadre, un premier lien pourra être créé dès le mois d'avril 2017, avec les jeunes « de la Casa » de Font-Romeu, soit une vingtaine d'ados, qui doivent venir nous rendre visite la deuxième semaine des vacances de printemps.

Je souhaite à tous les Palantins et Palantines, une belle année 2017 ! je peux rajouter raisonnablement, soyons solidaires et gardons un peu d'humour !



Martine Collin, adjointe au maire, chargée de la jeunesse et des affaires scolaires



## COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

**E**n préambule de la cérémonie officielle qui avait lieu à Sauzon cette année, une cérémonie de recueillement s'est déroulée le vendredi 11 novembre 2016 à 9 h 30 avec une délégation d'élus pa-

lantins emmenée par le maire Frédéric Le Gars, dans le cadre de la célébration de la victoire et de la paix et en hommage aux soldats morts pour la France. Ce 98<sup>e</sup> anniversaire s'inscrit dans le cadre des cérémonies du centenaire de la 1<sup>re</sup>

Guerre Mondiale. En présence de François Béal, président des anciens combattants de Sauzon, représentant le « Souvenir français », il a été procédé à un dépôt de gerbes au monuments aux morts et au « Menhir », la stèle des marins morts pour la France. Martine Collin, adjointe au maire a prononcé l'allocution pour cette céré-

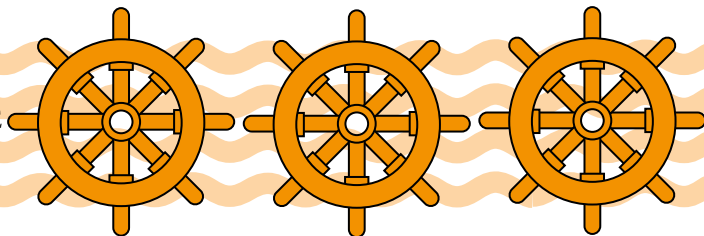
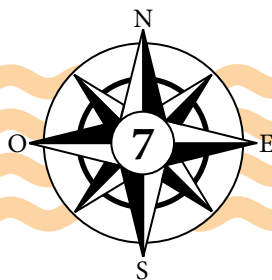
monie. « Nous sommes réunis pour commémorer la fin des combats et la capitulation de l'Allemagne, symbolisés par la signature de l'armistice. C'est l'occasion de rappeler l'honneur et la dignité de tous les soldats morts pour notre pays », en évoquant une citation de Ferdinand Foch « Parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir ».

## HOMMAGE À JEAN CHEVRIER UNE PENSÉE POUR LES PÉRIS EN MER

**J**ean-Louis Chevrier a rendu hommage à son grand-père Jean Chevrier, né à Le Palais, le 6 mars 1879, mort pour la France à Verdun, le 9 septembre 1916, par la lecture de la lettre d'un poilu, témoignage précieux de ce conflit dont la mémoire rassemblait ce jour-là.

**E**n préalable, la délégation s'était rendue sur « La Montagne », rue des Remparts, pour se recueillir devant la stèle qui leur est dédiée et pavoisée pour l'occasion.





# VISITE MUSICALE



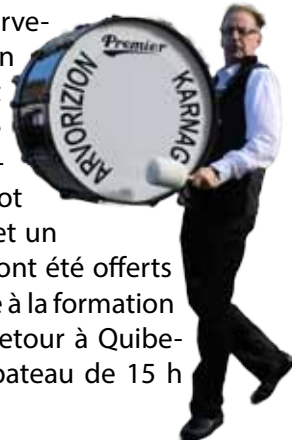
## FESTIVAL PRESQU'ÎLE BREIZH ESCALE DU BAGAD DE CARNAC

Le 29 octobre 2016, la route du festival « Presqu'île Breizh », organisé par l'Association Festival Presqu'île Breizh de Quiberon et la Fédération War'! Leur Mor Bihan, a fait un détours par Le Palais, l'occasion de faire connaissance avec le bagad de Carnac. Une deuxième édition qui a réuni 11 bagadou, 8 cercles celtiques soit 600 musiciens et danseurs qui se sont produits à travers des animations et des mini-parades à Plouharnel, Saint-Pierre-Quiberon et Quiberon, avant la grande parade finale et le triomphe avec feu d'artifice en soirée à Quiberon.

**Le Palais associé aux animations**  
Nouveauté cette année deux îles ont été impliquées dans l'événement. Elles ont reçu la visite des bagadou de Lorient à Houât et de Carnac à Belle-Île. C'est au bateau de 11 h 45 que l'ensemble carnaoic a débarqué sur le port de Le Palais en musique, bien évidem-

ment, faisant retentir les sons des binious et bombardes. Accueillis par le maire et quelques élus, ils se sont installés à la capitainerie du port, matériel oblige, avant de partir pour un défilé dans les rues de la ville. Ils ont donné ensuite un concert place de la République enthousiasmant les nombreux Palantins et touristes présents, ravis de l'aubaine. Une exhibition qui a été très appréciée et lors de la réception, le maire n'a pas manqué de dire sa satisfac-

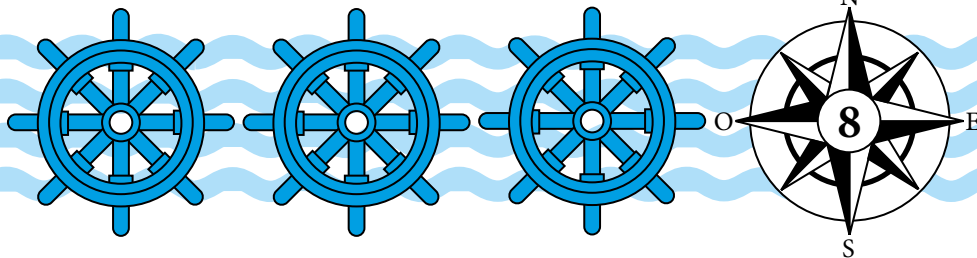
tion « que Le Palais soit associé à ce tout nouveau festival en cette période de vacances scolaires » et de remercier les intervenants en saluant « la qualité de la prestation ». Un pot de l'amitié et un repas froid ont été offerts par la mairie à la formation avant leur retour à Quiberon par le bateau de 15 h 30.



### LE BAGAD «ARVORIZION KARNAG»

Littéralement «Les gars de la côte», dont le président est Bernard Belz (en médaillon), « est une formation classée en 4e catégorie depuis 2015, avec 25 musiciens, une école de musique qui prodigue des cours à 25 personnes et qui a participé aux concours de Pontivy en février et Lorient en août sans oublier l'exhibition en Bavière en Allemagne ».





## EXERCICE PLAN ORSEC MARITIME COLLISION ENTRE LE «VINDILIS» ET L'«ATLANTIQUE»



L'exercice majeur annuel de sauvetage ORSEC maritime SAR « BELLE-ÎLE 2016 », organisé conjointement par le préfet maritime de l'Atlantique et le préfet du Morbihan, s'est déroulé le jeudi 10 novembre 2016 de 09 h 45 à 16 h 30 à Le Palais. Le thème de cet exercice était l'évacuation totale d'un navire à passagers assurant les liaisons régulières entre Quiberon et Le Palais. Les objectifs principaux étaient de tester les plans ORSEC maritime de l'Atlantique et l'arrêté d'interface mer-terre du dispositif ORSEC maritime du Morbihan, notamment les procédures, d'entraîner l'ensemble des acteurs et de travailler la gestion de l'interface mer-terre.

### LE SCÉNARIO



Lors de son transit Le Palais/Quiberon, le navire à passagers « Vindilis » signale au CROSS Etel qu'il est entré en collision avec le baliseur « Atlantique » à environ 2 milles du port du Palais. Le commandant du « Vindi-

lis » déclare une voie d'eau à priori maîtrisable au niveau du garage. En raison du choc violent au moment de la collision, de nombreux passagers sont blessés, sans qu'il soit possible d'en déterminer le nombre



et la gravité. En parallèle, le CROSS Etel, reçoit un message du commandant de l'« Atlantique », signalant qu'à la suite de la collision l'« Atlantique » subit une importante voie d'eau à bord, qu'il n'arrive pas à maîtriser. Compte tenu de la situation, le commandant du « Vindilis » demande assistance au CROSS Etel pour procéder à l'évacuation des blessés et solliciter des renforts médicaux. Par la suite, la voie d'eau sur le « Vindilis » s'avérera non maîtrisable. La sécurité des passagers étant compromise, le commandant décide de l'évacuation de l'ensemble des passagers. Pour le navire l'« Atlantique », le commandant réclame une assistance afin de stopper une importante voie d'eau et signale un blessé grave à bord.

La situation des navires nécessitait par conséquent : une phase ORSEC maritime de sauvetage maritime comportant un volet médical et une phase ORSEC maritime d'assistance à navire en difficulté (ANED).

Le CROSS Etel engage les moyens nécessaires, proposant l'activation du dispositif ORSEC maritime au préfet maritime de l'Atlantique. Les naufragés embarquent dans un radeau de sauvetage pour être transbordés à bord des canots SNSM et évacués sur le port de Le Palais, point de débarquement activé en liaison avec les autorités terrestres.

### LE DÉROULEMENT

Le commandant du bateau a donné l'alerte. Une collision par tribord vient de se produire entre le navire et le baliseur L'Atlantique, à la position basse de Kerdenet, au large de l'île. Rapi-







dement, un Caïman, un hélicoptère de l'armée, arrive sur zone, pour faire un premier repérage visuel et déposer du matériel médical. Il est suivi de près par Dragon 56 l'hélicoptère de la Sécurité civile. Un médecin et deux plongeurs sont hélitreuillés à bord du Vindilis pour apporter les premiers soins aux victimes. À bord l'équipage applique la procédure : « Merci d'enfiler vos gilets de sauvetage situés sous les sièges. Restez calme ». Au total, une dizaine de personnes blessées sont recensées. Deux femmes sont en état d'urgence absolue.

Leur état de nécessité

s a n t é u n

de surveillance et de sauvetage (Cross) d'Étel. Sa voix résonne dans les haut-parleurs indiquant, « Nous avons constaté une voie d'eau. Nous tentons de résoudre le problème ». Un imprévu que l'équipage ne parviendra pas à solutionner.

Une heure après, la décision est prise de faire échouer le navire et d'évacuer la centaine de passagers à l'aide des canots de sauvetage. Des navires de secours, et notamment trois canots de la SNSM et le patrouilleur des douanes entourent le



transfert immédiat, par les airs, sur l'hôpital de Belle-Île, où le plan blanc a été déclenché. Les marins-pompiers de Brest avec une équipe médicale, arrivent en renfort à bord d'un canot pneumatique. Un par un, ils vont vers les victimes et se renseignent sur leur état de santé. Elles sont répertoriées, selon leur blessure, de la plus grave à la moins grave. Sur la passerelle, c'est l'état d'alerte. Le commandant est en liaison directe avec le Centre régional opérationnel





Vindilis, prêt à réceptionner les victimes. À terre, les pompiers et le Samu s'organisent. La compagnie Océane a ouvert une cellule de crise à Quiberon, alors que la gare maritime de Palais fait office de point d'accueil des victimes. Les gendarmes sécurisent le périmètre. Le commandant est le dernier à abandonner le navire.

L'hélicoptère des victimes en état d'urgence absolue n'a pas eu lieu à cause des conditions météorologiques défavorables. De même, les opérations d'évacuation des passagers s'est faite à quai et non en pleine mer.

## L'EXERCICE DANS SA PHASE «TERRE»

Cette partie, qui s'intégrait dans l'exercice « Orsec maritime secours à naufragés » de la préfecture maritime, était les opérations de traitement : de l'accueil des naufragés à terre, de leur recensement, du tri, de la médicalisation et de l'évacuation médicale ou sanitaire des blessés et de l'orientation vers un lieu d'accueil ou d'hébergement des personnes indemnes.

### Les objectifs

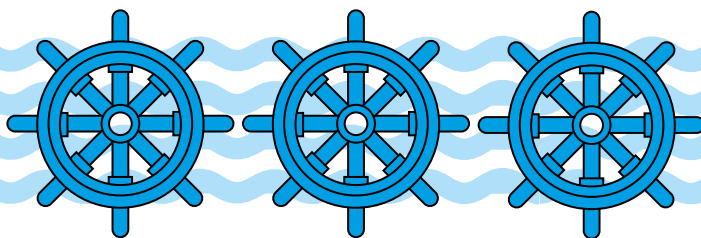
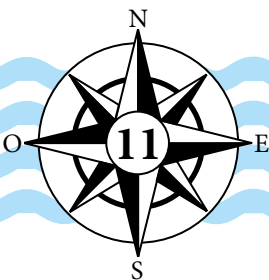
Ils étaient de tester les interfaces Terre/Mer du plan Orsec, jouer le recensement et l'identification des personnes débarquées sur le quai Bonnelle, tester le tri médical et sanitaire des personnes débarquées, la régulation SAMU des évacuations, jouer l'accueil des impliqués indemnes dans les locaux commu-

naux, tester l'activation du COD à la préfecture de Vannes, dresser la liste définitive des victimes et des



passagers indemnes, jouer la communication médias et l'information du public et des familles, via la cellule d'information du public de la Compagnie Océane.





## UNE MOBILISATION CONSÉQUENTE

**P**rès de 350 personnes ont été mobilisées. Pour cet exercice, les préfectures maritime et départementale ont travaillé ensemble pour secourir les passagers du Vindilis, une centaine de jeunes du lycée Lesage de Vannes et du lycée maritime professionnel d'Étel. Les samu et les services départementaux d'incendie et de secours du Finistère et du Morbihan, les stations locales SNSM, les marins-pompiers de Brest, les gendarmes maritimes et départementaux. Soit 250 personnes engagées en comptant les personnels des préfectures, de la sous-préfecture de Lorient, de la municipalité de Le Palais, de la compagnie océane où des PC de crise ont été installés. Cet exercice a fait l'objet d'un débriefing.



## LE DISPOSITIF EN PLACE À LE PALAIS

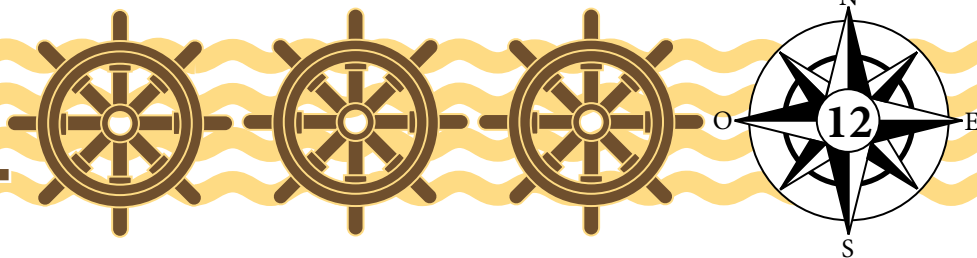


**U**n poste de commandement a été activé dans les locaux de la capitainerie. Le point de débarquement des naufragés était situé sur le quai Bonnelle au port de Le Palais. Le point de rassemblement des victimes (PRV) s'est fait dans le hangar de la Compagnie Océane. Une équipe du SDIS était présente pour effectuer l'accueil et le comptage des naufragés, en présence de la gendarmerie. Le point d'accueil des impliqués indemnes a été réalisé à la mairie de Le Palais. Les membres de l'équipe communale (élus et personnel) étaient chargés d'organiser et d'accueillir les impliqués. Les pompiers du SDIS 56 ont assuré la noria des ambulances pour le trans-

fert des victimes entre le point de débarquement et le poste médical avancé (PMA) installé à l'hôpital Yves Lanco.

Sous la conduite d'élus palantins, un cheminement a été ensuite organisé afin que tous les impliqués, qui ont été dotés d'une couverture de survie, soient regroupés en mairie. Un passage qui était obligatoire pour leur recensement. La municipalité de Le Palais a mis à disposition deux salles dédiées à l'accueil des naufragés impliqués au sein de la mairie (salle du conseil et Omnibus), avec mise à disposition d'une collation.





Le 21 novembre, à 20 h 30, le conseil municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Frédéric LE GARS, Maire. Étaient présents : Le Maire : Frédéric LE GARS. Les Adjointes : Martine COLLIN, Tibault GROLLEMUND, Jean-Luc GUENNEC, Muriel VALLADE. Les Conseillers : Marie-Céline GUILLERME, Jérôme HAYS, Martine HUCHET, Ludovic HUCHET, Jacqueline KERIGNARD, Marie-Françoise LE BLANC, Geneviève LE CLECH, Jérôme LE DOUX, Jacky LEMAIRE, Patrick LE PELLETIER-BOISSEAU Catherine MAREC, Marie-Christine PERRUCHOT, Marie -Paule PERRUCHOT, Béatrice TERRIEN. Pouvoir : Jean-Pierre TANNEAU à Tibault GROLLEMUND, Georges MIGNON à Jean-Luc GUENNEC, Philippe ENHART à Martine HUCHET. Absente excusée : Yvette GALLENNE. Secrétaire de séance : Tibault GROLLEMUND. Quorum : 12. Nombre de conseillers en exercice : 23, de présents : 19, de votants : 22. Convocation : 14 novembre 2016. Absence de remarques concernant le précédent compte-rendu.

## **1- RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ DE LA CCBI 2015**

Monsieur le Maire donne lecture du rapport et invite les conseillers à se rapprocher des services compétents à la Communauté de communes pour toute précision.

## **2- RAPPORTS ANUELS 2015 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF, NON COLLECTIF ET SUR LES DÉCHETS.**

Monsieur Florian BESNIER présente les rapports précités qui ont été approuvés par le conseil commu-

nautaire du 28 septembre 2016. Monsieur LE PELLETIER-BOISSEAU indique que des situations de rejets sauvages répertoriés en 2008 n'ont pas évoluées. Le diagnostic de l'existant est en cours mais n'a pas encore été réalisé sur toute l'île. Les propriétaires d'installations non conformes sont mis en demeure de réaliser des travaux de mise aux normes (environ 200 ont été recensées sur l'île à ce jour). Ces travaux sont financés par l'Agence de l'Eau à hauteur de 70% dans la limite de 12 000€ de travaux. Cette aide est parfois insuffisante pour certains propriétaires impécunieux. 8 réhabilitations d'installations ont été faites en 2016. Le phénomène devrait se résorber petit à petit au fil des successions de bien. Il est rappelé que le Service Public de l'Assainissement Non Collectif à un rôle de contrôle mais aussi de conseil et rappel de la réglementation. À propos des déchets : le casier 3b a été mis en service en 2016. Sa durée de vie pourrait être de 10 ans et plus si la diminution de la quantité de déchets se poursuit. L'application progressive de la loi interdisant l'incinération de végétaux (pourtant existante depuis de nombreuses années) induit une augmentation de la quantité de déchets verts en déchèterie, de l'ordre de 15% en 2016. La mise à disposition de broyeurs par la Communauté de Commune est destinée à réguler cette augmentation mais le broyeur n'est pas toujours adapté à la taille des végétaux. La plateforme des déchets verts est parfois saturée et les dépôts sauvages de déchets verts sont craindre. L'idéal serait de repenser les pratiques, comme abandonner l'usage de certaines espèces pour les haies, procéder à une taille régulière pour n'avoir que des petits déchets à composter et de façon générale

limiter sa production de déchets. Madame MAREC regrette la disparition des consignes pour le verre. Madame GUILLERME relaie de la demande des habitants du village de Chubiguer qui souhaitent qu'un nom soit donné à la déchèterie afin que le village de Chubiguer ne soit plus associé à la déchèterie. Le Conseil donne un avis favorable aux rapports présentés.

## **3- ADMISSION EN NON VALEUR**

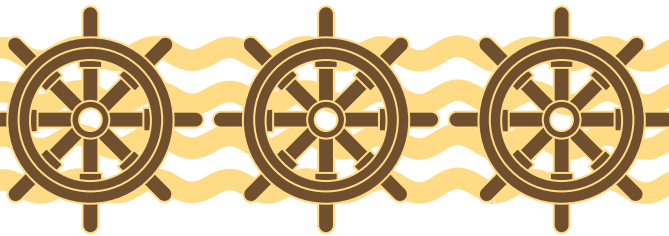
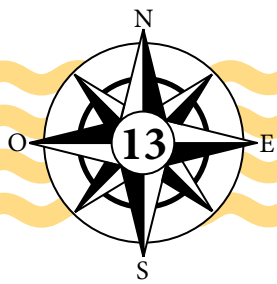


Le Conseil d'Exploitation du port, réunit le 19 septembre 2016, propose l'admission en non-valeur de recettes non encaissées pour un montant de 20 253,59€ concernant 4 débiteurs dont 2 particuliers et 2 entreprises ayant cessé leurs activités. Ce montant est jugé trop élevé et soulève le problème de manque de personnel à la trésorerie qui n'est plus en mesure d'assurer convenablement son rôle de contrôle de l'encaissement des recettes. Il est demandé au service du port d'assurer une gestion plus rigoureuse des impayés. Après un vote avec 20 voix POUR et 2 voix CONTRE, le Conseil décide d'admettre en non-valeur les sommes précitées.

## **4- LUTTE CONTRE LES RONGEURS**

Avis favorable du Conseil à l'unanimité pour doubler le nombre de traitements annuels sur la commune pour un montant de 6 096€ HT.





### 5- POSTE D'AVITAILLEMENT

Le Conseil, à l'unanimité, décide de retenir la SARL LAMBERT pour le remplacement du poste d'avitaillement « pêche » de la station quai Bonnelle pour un montant de travaux de 29 693.00€ HT financés à hauteur de 50% par la Région au titre du contrat de partenariat Europe-Région-Pays d'Auray 2014/2020.

### 6- DEVIS VIVIERS

Le Conseil décide d'accepter le devis d'installation de la Société SEA TECH d'un montant global de 26 662.32€ HT pour l'installation de 6 bacs de stockage plus 1 bac de filtration à la Maison des Pêcheurs. Des demandes de subventions ont été déposées auprès du Pays d'Auray et de Conseil Régional sans garantie de résultat. Le vivier fonctionnera en circuit fermé, son entretien sera réalisé par M. GERMAIN qui possède la formation, moyennant une rémunération. La location avoisinera les 100€ /mois/ utilisateurs. Monsieur LE PELLETIER-BOISSEAU souhaite que les utilisateurs soient reçus en préalable pour connaître leurs intentions et leur exposer le projet et son fonctionnement.

### 7- RÉFORME DU STATIONNEMENT PAYANT

Cette réforme devra être mise en



place pour le 1er janvier 2018. Un groupe de travail piloté par Jacky LEMAIRE, élu référent sécurité routière, et composé de Mesdames Martine HUCHET, Marie-Françoise LE BLANC, Marie-Paule PERRUCHOT, Georges MIGNON et Tibault GROLLEMUND travaillera sur le sujet.

### 8- PERSONNEL COMMUNAL

Modification du tableau des effectifs suite à la réussite d'un agent à un examen professionnel permettant l'avancement de grade de deux autres agents du même grade remplissant les conditions d'ancienneté nécessaire. Avis favorable du Conseil à l'unanimité, pour la suppression de trois postes d'adjoint technique territorial de 2ème classe et la création de trois postes d'adjoint technique territorial de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

### 9-QUESTIONS DIVERSES

Réponse du Réseau Vauban nous informant du refus d'inscription de la Citadelle et l'Aiguade Vauban sur la liste du Patrimoine Mondial. Remerciements de Monsieur KRIER pour le collectif Collège Michel Lotte, l'Association Astronomique de Belle Ile, ISS et le Foyer Socio-Educatif pour les subventions allouées.

Le conseil est informé des modifications de stationnement dans les rues de Quiberon pendant le tournage d'un film.

Parmi les prétendants à un lot dans la zone artisanale de Merezal, M. et Mme Philippe MARAIS nous informant qu'ils ont obtenu l'accord de la banque pour leur projet. Ils se voient donc attribuer le lot n°12 d'une contenance de 640 m<sup>2</sup>. Un conseiller fait remarquer que certains propriétaires de la zone artisanale pratiquent la location et ne respectent pas le cahier des charges du lotissement : location

pour un autre usage que celui prévu par le règlement de la zone.

Madame MAREC soulève le problème de l'accumulation des algues sur la plage de Port Guen. Suite au retrait de la planche fermant la parcelle voisine, les algues pénètrent derrière le mur d'enceinte à chaque marée et s'accumulent. Monsieur le Maire rappelle que ces algues participent à l'engraissement naturel de la plage.

Monsieur GROLLEMUND indique que la commission culture se réunira le jeudi 1er décembre et qu'une réunion de préparation du calendrier des fêtes se tiendra le jeudi 8 décembre à 20h salle du conseil.

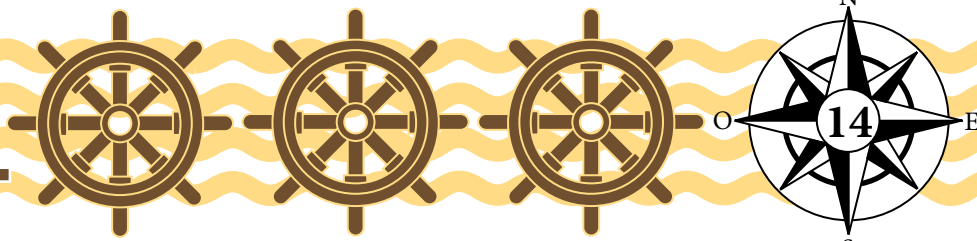
Monsieur HAYS indique qu'il ne lui est pas possible d'assister aux réunions se déroulant avant 17h.

Questions du public :

Quid de la gestion de l'eau potable après un été très sec et alors que la vidange de l'un des barrages est envisagée ? Quid de la mise en service des pompes de fond de vallon ? la gestion est assurée par le Syndicat de l'eau qui a validé les périmètres de captage mais n'a pas encore activé le captage. Le barrage ne sera pas vidé. Les réserves d'eau sont actuellement au 2/3 des besoins.

Les tarifs insulaires sont-ils remis en cause ? La Compagnie Océane a retenu comme critère d'insularité l'avis d'imposition en tant que résident principal sur l'île. Il faut espérer un changement de ce critère avec le transfert de la compétence à la Région.

A propos de l'incinération de végétaux, la commune et le chantier d'insertion ne devraient-ils pas respecter l'interdiction ? De même pour ce qui concerne, les déchets et la suppression des sacs plastiques, ils ne devraient pas être utilisés dans les containers poubelles. La séance est levée à 22h47



Le 14 décembre à 20 h 30, le conseil municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric LE GARS, Maire. Étaient présents : Le Maire : Frédéric LE GARS. Les Adjointes : Martine COLLIN, Tibault GROLLEMUND, Jean-Luc GUENNEC. Les Conseillers : Philippe ENHART, Yvette GALLENNE, Marie-Céline GUILLERME, Jérôme HAYS, Martine HUCHET, Ludovic HUCHET, Jacqueline KERIGNARD, Marie-Françoise LE BLANC, Geneviève LE CLECH, Jérôme LEDOUX, Jacky LEMAIRE, Catherine MAREC, Georges MIGNON, Marie-Christine PERRUCHOT, Béatrice TERRIEN. Pouvoir : Muriel VALLADE à Frédéric LE GARS, Patrick LE PELLETIER-BOISSEAU à Martine HUCHET. Absents excusés : Marie -Paule PERRUCHOT, Jean-Pierre TANNEAU Secrétaire de séance : Tibault GROLLEMUND Quorum : 12. Nombre de conseillers en exercice : 23, de présents : 19, de votants : 21. Convocation : 8 décembre 2016 . Absence de remarques concernant le précédent compte-rendu.

## HOMMAGE

Avant d'entamer l'ordre du jour, Monsieur le Maire demande de respecter une minute de silence en hommage à Monsieur Joseph L'Hermite , président des anciens combattants de Locmaria, décédé le dimanche 11 décembre 2016.

## PRÉSENTATION



Monsieur le Maire donne la parole aux membres de l'association « Solidarité Aide aux devoirs » venus présenter leur association. Elle s'appuie sur les constats chif-

frés donnés par l'Éducation Nationale en matière de difficultés scolaires. Riche de 16 bénévoles désireux de donner de leur temps pour faciliter les apprentissages et participer à lutter contre l'échec scolaire, l'association intervient actuellement auprès de 17 élèves (CE2-CM1-5ème-4ème).

La demande est forte et les nouveaux bénévoles sont les bienvenus Il s'agit pour eux d'apporter un soutien aux enfants pour leur redonner confiance en eux, d'une aide aux devoirs à partir du travail fait en classe (basée sur la répétition pour faciliter la mémorisation) et de contribuer à l'ouverture culturelle des enfants. Les interventions ont lieu au domicile, en présence d'un membre de la famille, moyennant une cotisation annuelle de 30€. L'association projette de former les bénévoles à la psychologie de l'adolescent ou « formation aux apprentissages » et sollicitera prochainement la commune pour une subvention à ce titre.

## 1- AUTORISATION D'ENGAGER DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENTS

En application des dispositions de l'article L.1612-1 du Code général des collectivités territoriales, le conseil, à l'unanimité, autorise le maire à engager les crédits d'investissement à hauteur du quart des crédits ouverts en 2016.

## 2- MISE EN CONCURRENCE ASSURANCE RISQUES STATUTAIRES

Selon les propositions du bureau d'études CONSULTASSUR, le Conseil, à l'unanimité, décide d'attribuer le marché « risques statutaires » à la SMACL pour un montant de 28 499€/an à compter du 1er janvier 2017. Durée du marché : 4 ans.

## 3- PARTICIPATION À LA SCOLARITÉ

La participation financière de la commune de Le Palais pour les enfants domiciliés sur Palais et scolarisés à Bangor au titre de l'année 2015/2016 est fixée à 9 917.00€ (8 X 201€ par élève de classe élémentaire, 7 X 1 187€ par élève de maternelle).

## 4- SUBVENTION EXCEPTIONNELLE L'AMICALE LAÏQUE DE L'ÉCOLE STANISLAS POMET

Par courrier du 4 novembre, l'amicale laïque de l'école Stanislas Pomet sollicite la commune pour le financement de la classe de neige à Font Romeu prévue du 28 janvier au 5 février 2017 pour les 17 élèves de CM1 et CM2. Au vu du budget présenté, Monsieur le Maire propose de relever le montant de la participation de 40€ à 80€ par élève. Madame HUCHET s'oppose à cette distinction entre l'amicale laïque et l'APPEL Sainte-Anne qui n'a eu que 760€ pour le séjour des 39 élèves en 2014. La participation ne concerne que les élèves scolarisés et domiciliés à Palais. Or l'école Sainte-Anne regroupe beaucoup

d'enfants des communes voisines. Elle était bien de 40€ par élève en 2014/2015. S'agissant de la première classe de neige de l'école Pomet, Monsieur HAYS propose de fixer la participation à 80 € et de garder ce montant comme base pour le séjour ski prévu par Sainte-Anne dans un an. Avis favorable du Conseil avec 20 voix POUR et 1 ABSTENTION.



## 5- DÉCISIONS MODIFICATIVES

Le Conseil, à l'unanimité, donne un avis favorable aux décisions modificatives proposées par la commission de finances. Budget COMMUNE : DM1

Section de fonctionnement équilibrée en dépenses/recettes à 38 000 €  
Section d'investissement équilibrée en dépenses/recettes à 47 000 €

Budget PORT : DM2

Section de fonctionnement équilibrée en dépenses/recettes à 38 000 €  
Section d'investissement équilibrée en dépenses/recettes à 1 700 €.

## 6- TARIFS 2017

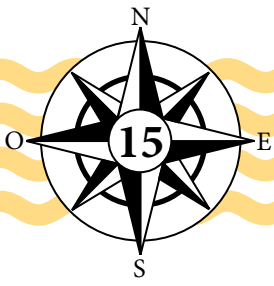
Le Conseil, à l'unanimité, décide de reconduire les tarifs communaux de 2016 en 2017 avec seule modification concernant la location du Réduit B selon les termes suivants : la réservation ne sera effective qu'après le versement d'un acompte de 30 %, la prestation forfait ménage à 50€ est supprimée, la location à la semaine est réservée exclusivement aux associations et aux artistes.

## 7- LOGEMENT AFFECTÉ AUX MÉDECINS

Ce point est ajourné et sera étudié au cours du 1er semestre 2016, la commission de finances ayant demandé des précisions qui seront apportées par le groupe de travail créé pour l'occasion (informations sur le taux d'occupation...).

## 8- TÉLÉTRANSMISSION DES MARCHÉS PUBLICS

Le Conseil donne un avis favorable à la proposition de la Préfecture concernant la transmission des actes de commande publique au contrôle de légalité par voie



électronique.

## 9-VENTE DU LOT 12 ZA DE MEREZEL

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'accorder la vente du lot n°12 de la ZA de Mérézel, d'une contenance de 640m<sup>2</sup>, à la SARL MARD'HEL pour la somme de 29 273.60€ net.

## 10- QUESTIONS DIVERSES

À la suite au recours déposé par le Préfet du Morbihan contre l'arrêté du maire du 5 avril 2016 suspendant le déploiement des compteurs Linky sur la commune dans l'attente des résultats de l'étude de l'ANSES, le tribunal administratif de Rennes a suspendu l'exécution dudit arrêté jusqu'à ce qu'il soit statué au fond sur la légalité de l'acte (ordonnance du 08/09/2016). La clôture de l'instruction est fixée au 22 décembre 2016.



Dans la mesure où l'étude de l'ANSES ne sera pas rendue avant le 22 décembre, le cabinet LGP, notre conseil juridique, nous recommande de procéder au retrait de l'arrêté litigieux avant le 22 décembre 2016, sans quoi la commune sera vraisemblablement condamnée à verser des frais à ENEDIS. Le droit du citoyen n'est pas respecté dans cette décision indique Madame MAREC. Monsieur le Maire soutient l'opinion de Madame MAREC mais ne souhaite pas engager les finances de la commune. Il procédera au retrait de l'arrêté litigieux et invite chaque citoyen à faire entendre sa voix individuellement.

- À la suite aux opérations de contrôle/sensibilisation réalisées au cours de l'été 2015 par le service départemental de l'ONCFS du Morbihan (visant la pratique irrégulière de camping/caravaning en site classé sur le littoral) et à la restitution présentée en préfecture le 8 janvier 2016, la préfecture souhaite connaître les démarches entreprises par les communes à ce sujet. Un plan de contrôle départemental de la Mission Inter-services de l'Eau et de la Nature (MISEN) sera mis en place au titre de l'année 2017. Cette disposition, vieille de plus de 70

## NOUVEL HÔPITAL YVES LANCO

Le début des travaux du nouvel hôpital est prévu fin mars 2017 suite à la délivrance du permis de construire. Une nouvelle directrice prendra ses fonctions à l'hôpital en janvier 2017 et présentera ses vœux au personnel de l'hôpital le 17 janvier 2017 indique Monsieur GROULEMUND.



ans, faisait l'objet d'une large tolérance dans la mesure où ces campeurs, respectueux de l'environnement, contribuaient à l'économie locale et à l'entretien des parcelles. Le souhait des élus est que cette tolérance soit à minima conservée jusqu'à l'extinction des derniers propriétaires des parcelles concernées. De même que pour l'écobuage ou les zones de mouillage, il faudra faire changer les pratiques.

- Monsieur le Maire indique que la cérémonie des vœux prendra une nouvelle forme en 2017. Il présentera ses vœux aux corps constitués (gendarmes, pompiers, SNSM) le samedi 7 janvier à 19h salle du conseil, aux conseillers et au personnel communal le vendredi 13 janvier à 18h30 salle du Conseil. Le Maire se rendra aux cérémonies des vœux des associations pour y présenter les siens.

- Revenant sur une demande du public relative à l'alimentation en eau lors de la séance du conseil du 21 novembre, Madame MAREC demande si les dispositifs de captage d'eau de ruissellement sont en service ? Elle rappelle que des vérifications avant mise en service sont nécessaires, les branchages pouvant s'accumuler en amont et bloquer le dispositif. Monsieur le Maire indique que 3 des 6 dispositifs sont en service mais non activés actuellement en raison d'un débit de fuite insuffisant pour le pompage. Séance levée à 21h40.

### Questions du public

- Monsieur Simon SAMZUN s'insurge à l'encontre de la décision prise par l'ensemble des conseillers, d'accorder un terrain de la zone artisanale qu'il convoitait à un autre artisan ne résidant pas sur la commune. Il estime ne pas avoir eu

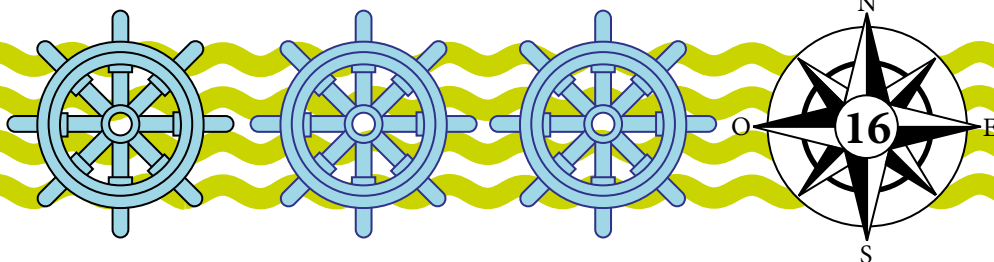
assez de temps pour finaliser son projet.

- Le public souhaite connaître le prix d'achat des sapins qui décorent la ville, leur nombre, et suggère d'utiliser des sapins en pot qui puissent être replantés par la suite. Monsieur GROULEMUND, qui préside la commission animation culture, indique que 100 sapins ont été achetés au prix de 5€ pièce.

- La présentation faite par les membres de l'association « Solidarité Aide aux Devoirs » est jugée pertinente par le public. Cette procédure, généralisée, permettrait aux élus d'avoir une idée précise de l'objet de l'association et aiderait ainsi leurs décisions au moment de l'attribution des subventions.

- À la question : « La presse fait état de l'attribution d'une subvention de 4 millions d'euros à l'Association des îles du Ponant. Comment cette somme sera-t-elle répartie entre les îles, les communes ? et pour quel usage ? », monsieur le Maire précise que, « cette somme, de 4 millions d'euros, doit encore recevoir l'aval de l'Assemblée nationale. La répartition est prévue pour chaque commune, en fonction de la population DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), soit en théorie, 1 200 000€ pour Belle-Île. Cette décision fait suite aux nombreux échanges des élus des îles avec les services de l'État pour la reconnaissance des surcoûts liés à l'insularité. Elle devrait normalement être pérennisée. La séance est levée à 22h30.

- Monsieur le Maire invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié pour le dernier conseil municipal de l'année 2016.



## L'ASTRONAUTE EN LIAISON AVEC 242 COLLÉGIENS EN DIRECT DE L'ESPACE



Le 28 novembre 2016, 11 h 39, une date à marquer d'une pierre blanche et un moment inoubliable lorsque la voix de l'astronaute Thomas Pesquet, en direct de la station spatiale internationale (ISS) a retenti à la salle Arletty, sous un tonnerre d'applaudissements des 242 élèves des deux collèges de l'île subjugués par la performance réalisée.

### Préparation élaborée



Un rendez-vous spatial qui était le fruit d'une préparation de 10 mois autour d'une équipe composée de Bernard Bobiet, radioamateur à Belle-Île et ses collaborateurs d'Amateurs radio on international space station (Ariss), de Christian Krier et des membres de l'Association astronomique de Belle-Île (AABI), de François Geneau, principal du collège Michel Lotte avec les professeurs concernés et les collégiens. Un investisse-



ment conséquent de tous pour que cette opération soit une réussite et elle l'a été car, le projet de l'établissement scolaire insulaire a été retenu parmi les 15 collèges en France (2 en Bretagne) autorisés à converser avec l'astronaute Thomas Pesquet à bord de l'ISS pour la mission Proxima. Et ils ont été les premiers. « Un projet un peu fou. Nous simples civils, avons pu parler en direct avec notre astronaute. Un parallèle entre la vie isolée à bord d'un vaisseau spatial et les vies des insulaires », a indiqué François Geneau. Christian Krier a ajouté, « notre planète bleue est fragile, elle est à surveiller et à protéger. Certains d'entre vous seront peut-être des Thomas Pesquet ou des Claudie Haignéré », lors de leur allocution en fin d'opération.

### INTERVENTION DE BERNARD BOBIET juste avant le contact avec l'espace.



Bernard Bobiet, alias KF5FYG, a expliqué le rôle des radioamateurs. Pouvoir parler à Thomas Pesquet à bord de l'ISS... Cela paraît tout simple ! Pourtant, tout cela n'est possible que grâce à l'utilisation d'une technique inventée il y a seulement... 100 ans : la Radio. Les pionniers de

la radio furent les radioamateurs, des passionnés de ces techniques de communication qui ne cessent d'évoluer et qui nous ont menés aujourd'hui à Internet Nous sommes 7 radioamateurs sur l'île, une très bonne moyenne ! Il y en a 15 000 en France et 3 Millions dans le monde. En passant des examens portant sur la technique et la réglementation, nous avons obtenu un indicatif nous donnant le droit d'émettre en radio, télévision, modes numériques modernes, et même de fabriquer nous-mêmes notre matériel d'émission. Cet indicatif est attribué au niveau mondial, pour moi c'est F5GNR, Thomas Pesquet comme de nombreux spationautes depuis Gagarine est aussi radioamateur : son indicatif : KF5FYG.

Entre radioamateurs nous communiquons. Nous sommes les seuls (en dehors des agences spatiales) à pouvoir contacter l'astronaute par radio directement avec notre propre matériel d'émission. La NASA peut d'ailleurs nous réquisitionner en cas de problème. Le projet ARISS (les radioamateurs en contact avec ISS) permet par dérogation à des enfants non radioamateurs de contacter l'ISS. Ce projet est piloté par la NASA. Nous pouvons ainsi prêter notre micro aux collégiens. C'est une autorisation exceptionnelle. Ainsi 15 collèges en France, dont 2 en Bretagne, sont autorisés à poser leurs questions à Thomas Pesquet. Vous êtes aujourd'hui les premiers à le faire. La station spatiale internationale tourne autour de la terre en 1 h 30 environ, à la vitesse de près de 8 km/s. La terre tourne ... La station ne passe donc pas toujours à la verticale de Belle-Île, et encore moins pendant les horaires de classe des collégiens. C'est pour cette raison que nous éta-





blissons le contact radio à travers un relais. La station radioamateur d'Adrian (LU1CGB) à Buenos-Aires en Argentine va faire le lien et établir

la communication entre Belle-Île et l'ISS.

En 10 mn l'ISS passe d'un horizon à l'autre, c'est le temps maximum pour que les élèves posent leurs questions à Thomas Pesquet. Après, la station passe sous l'horizon et ne peut plus être contactée, sauf d'un autre endroit ou au tour suivant.

Nous sommes déjà en liaison avec Adrian, vous voyez sur l'écran qu'ISS s'approche de Buenos Aires ... place aux collégiens pour ce contact radio historique dans le plus grand silence SVP car notre correspondant est loin dans l'espace».

### DÉROULEMENT DE LA COMMUNICATION

En hors d'œuvre, dans l'attente du contact radio, les spectateurs ont pu découvrir, par vidéos interposées, l'épopée de la mission et l'intérieur de la station spatiale. Mais aussi, ce qui les a beaucoup amusés, découvrir l'intimité de ces aventuriers de l'espace, les effets de l'apesanteur sur les gestes du quotidien (repas, toilette). Il en est résulté une prise de conscience que ces missions scientifiques avec des rotations à 400 kilomètres de la terre, servent à quelque chose (observer, étudier, surveiller, etc.) pour la protection de notre planète, avec en filigrane, faire progresser l'humanité. Le documentaire retraçant le parcours de Thomas Pesquet leur a appris que sciences et poésie étaient parfaitement compatibles et qu'il faut savoir se donner les moyens pour réaliser ses rêves.

Sur le grand écran sur une planisphère l'on peut suivre la trajectoire de l'ISS qui se déplace à 8 km par seconde avec cette précision que le contact de 10 minutes prévu, se fera lorsqu'elle survolera la périmètre de Buenos-Aires en Argentine. Le moment est propice (ni week-end, ni la nuit) pour une rencontre avec les collégiens.

À l'horloge locale il est 10 h 58, c'est la première liaison annoncée avec Adrian Saint-Clair et les radioamateurs argentins qui assurent le relais depuis Buenos-Aires avec l'ISS. Quelques essais infructueux, quelque peu stressants puis c'est la joie du contact établir sous les applaudissements

de la salle. Il est 11 h 39' 22" la liaison est faite, l'audition est parfaite. Ça y est Thomas Pesquet est un ligne.

Les 20 collégiens désignés pour les questions sont alignés sur la scène et sont prêts. Le dialogue peut commencer. Le jeu des questions réponses peut commencer. C'est Clémentine qui se lance la première, « Est-ce que la phase de décollage a été difficile ? Suivent Roméo, Lola, Juliette. Les collégiens s'interrogent, à tour de rôle sur les conditions de vie, son voyage à bord de Soyouz, ses missions et le quotidien des 6 astronautes. Quelles sensations a-t-on en quittant la terre ? « C'est toujours délicat, à cause de la forte poussés qui vous colle au siège ».

Quel est votre rôle dans la station ? « Je suis ingénieur à bord. À ce titre j'assure notamment les fonctions de co-pilote de la station ».

Quels sont les effets de l'apesanteur ? « Il y a un moment d'adaptation qui est assez court car on y est bien préparé ».

Que faites-vous de vos temps libres ? Dormez-vous beaucoup ? Est-ce que l'on rêve dans l'espace ? Ferez-vous une sortie ? Quelle quantité de nourriture avez-vous embarqué ? Qu'est-ce qui plaît le plus dans l'espace ? Comment sont recyclés les déchets ? Comment disposez-vous d'eau potable ? Combien de temps mettez-vous pour redescendre sur terre ? Thomas Pesquet s'est volontiers prêté à l'exercice, répondant à chaque question de manière brève mais complète. Et sur celle inhérente à la formation d'astronaute, il a répondu « Ce n'est pas facile ! Mais c'est possible. »



# ALLO COLLÈGE MICHEL LOTTE ?



## ICI LA STATION SPATIALE !

### PROBABLE VISITE À BELLE-ÎLE



Il est 11 h 50' 32", c'est l'heure de la fin du contact radio avec l'ISS. Quelque instant auparavant Félix, a osé l'invitation. « À votre retour sur terre, viendrez-vous nous voir à Belle-Île ? Over ». L'astronaute n'a pas caché son envie de venir à Belle-Île... Dès qu'il en aura la possibilité. « Cela sera avec plaisir. D'autant qu'il faut y aller en bateau et que j'adore ça ». Une réponse positive de Thomas Pesquet qui a comblé l'assistance et déclenché une vague d'applaudissements. Le rendez-vous est donc pris. La future rencontre pourra être le point d'orgue de ce grand moment d'émotion pour tous les jeunes et les organisateurs qu'il faut féliciter pour ce qui reste une belle performance technique et une aventure humaine sans précédent.

### LE MOT DE FRANÇOIS GENEAU

Principal du collège Michel Lotte



C'est un moment émouvant et historique pour la communauté belliloise que ce lundi 28 novembre 2016, entre 11h39 et 11h49 (heure locale) à la Salle Arletty de Le Palais, transformée pour l'occasion en une annexe de Baïkonour. C'est toute une génération de collégiens, soit 242 élèves (les élèves du collège privé Sainte-Croix étaient invités), qui est réunie pour partager ce contact avec Thomas PESQUET, en direct de la Station Spatiale Internationale. Ils sont accompagnés par leurs professeurs, des élus et des invités (Planétarium de Rennes, associations bellilloises partenaires...)

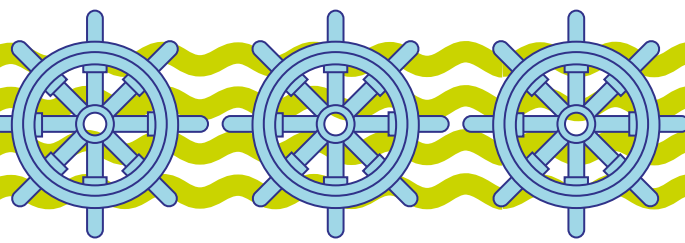
Ce projet, un peu « fou » au regard de la taille du collège Michel LOTTE de Le Palais (petit collège insulaire de 166 élèves), a été proposé en janvier 2016 par l'Association Astronomique de Belle Île accompagnée de radioamateurs. Malgré des délais serrés, le défi fut relevé par l'équipe des enseignants de sciences, avec l'objectif à l'époque d'avoir un support original pour l'élaboration d'EPI. L'orientation du projet pédagogique qu'il fallait construire s'est faite en parallèle avec un autre projet, en cours de finalisation au même moment : la Labellisation E3D du collège au printemps dernier.

Ainsi l'axe principal du projet pédagogique du collège pour cette aventure spatiale, projet retenu par ARISS (Amateur Radio on the International Space Station), est la mise en parallèle de la vie dans la station spatiale avec ses problématiques (gestion de l'eau, des déchets, de l'énergie...) et la situation insulaire assez com-

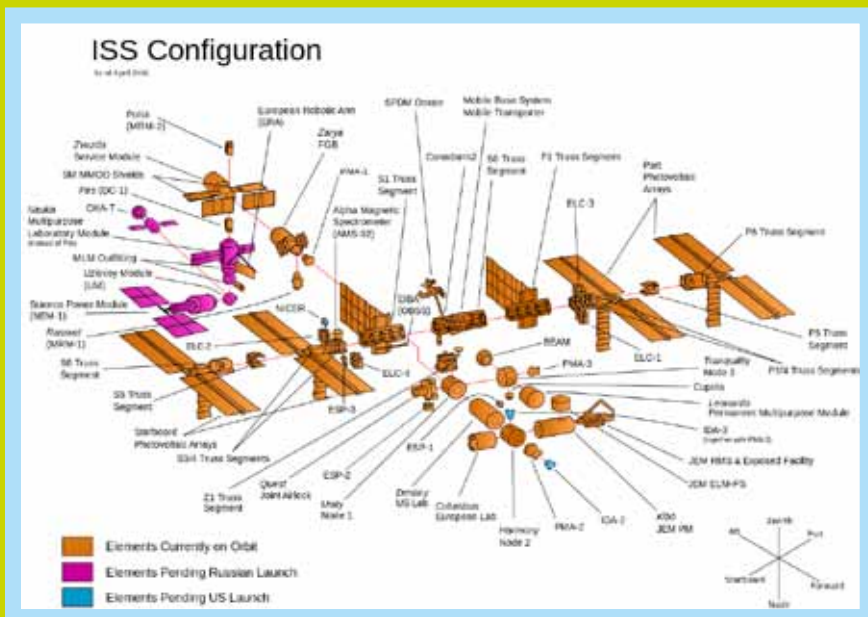
parable (« Territoire zéro gâchis, zéro déchet »). Les aspects « techniques et moyens de communication » liés à l'implication importante des radioamateurs bellilois dans le projet enrichissent l'enseignement de technologie et de physique. De la même manière, l'alimentation spécifique des astronautes donne l'occasion en SVT d'élargir le questionnement des élèves dans ce domaine. On retient enfin la dimension citoyenne avec un partenariat dynamique et efficace entre le collège Michel LOTTE et l'Association Astronomique de Belle Île, venue apporter ses connaissances, ses compétences et mettre à disposition son matériel. De la même manière, les élèves peuvent constater combien la coopération internationale est importante dans l'élaboration de projets aussi ambitieux et complexes que ceux liés à l'espace. La liaison directe avec la NASA à HOUSTON (Texas) lors des réglages n'a pas manqué d'étonner les spectateurs présents à la salle Arletty.

La collaboration avec l'Association Astronomique ne s'arrête pas là et d'autres projets sont déjà en cours de réflexion. Il est notamment question d'une exposition au collège dans les mois à venir afin de partager avec celles et ceux, nombreux, qui ne pouvaient pas être présents dans la Salle Arletty, de partager les souvenirs et les connaissances acquises par les élèves. Et puis qui sait, peut-être Thomas PESQUET trouvera-t-il le temps dans quelques mois de répondre à l'invitation transmise par les élèves du collège lors du contact avec l'ISS ?...

En attendant, d'autres établissements scolaires français ont pris part à l'aventure belliloise dans l'attente de leur propre contact avec l'ISS. Des échanges d'expérience sont en cours avec ces établissements. On leur souhaite d'avoir autant de réussite que le collège Michel LOTTE en réussissant à poser les 20 questions prévues dans le protocole durant les 10 minutes de contact.



## LA STATION SPATIALE INTERNATIONALE : HISTORIQUE



La station spatiale internationale (ISS, d'après le nom en anglais, «International Space Station») est une station spatiale placée en orbite terrestre basse, occupée en permanence par un équipage international qui se consacre à la recherche scientifique dans l'environnement spatial. Ce programme, lancé et piloté par la NASA, est développé conjointement avec l'agence spatiale fédérale russe (FKA), avec la participation des agences spatiales européenne, japonaise et canadienne.

Après de nombreuses études menées par la NASA dans les années 1960 et 1970, le projet est lancé en 1983 par le président des États-Unis Ronald Reagan, mais un coût toujours croissant et un contexte politique peu favorable aux grands programmes spatiaux civils retardent sa réalisation jusqu'en 1998. En 1993, la Russie est invitée, pour des raisons géopolitiques, à devenir un acteur majeur du programme. L'assemblage en orbite débute en 1998, mais l'accident de la navette spatiale Columbia, en 2003, retarde sensiblement son avancement. Les ambitions du programme sont, à plusieurs reprises, revues à la baisse, faute de disposer de budgets suffisants, tant du côté russe qu'américain. Pour placer en orbite les composants de la station, mais également assurer le ravitaillement et rehausser l'orbite régulièrement dégradée par la traînée atmosphérique, plusieurs vaisseaux spatiaux se relaient : les cargos

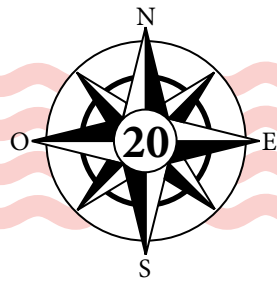
Progress russes, ATV européens, le HTV japonais, tandis que le vaisseau russe Soyouz assure de manière exclusive la relève des équipages depuis l'arrêt de la navette spatiale américaine. Celle-ci a joué un rôle majeur grâce à sa capacité d'emport, et son retrait, intervenu en août 2011 pour des raisons d'obsolescence et de sécurité, crée des contraintes logistiques mal résolues, en l'absence de vaisseaux capables de la remplacer complètement. La construction de la station devrait s'achever en 2017.

La station spatiale internationale est le plus grand des objets artificiels placés en orbite terrestre. Elle s'étend sur 110 m de longueur, 74 m de largeur et 30 m de hauteur et a une masse d'environ 400 tonnes. La station a une architecture hétérogène avec un sous-ensemble russe reprenant les choix architecturaux de la station Mir et un sous-ensemble beaucoup plus important développé selon des standards définis par la NASA. Elle comporte une quinzaine de modules pressurisés, dont quatre consacrés aux expériences scientifiques, représentant un volume d'espace pressurisé d'environ 900 m<sup>3</sup> dont 400 m<sup>3</sup> habitables. Les panneaux solaires, d'une superficie de 2 500 m<sup>2</sup>, fournissent 110 kW d'électricité. La station se déplace autour de la Terre à une altitude maintenue autour de 350–400 kilomètres. Elle est occupée en permanence depuis 2000, d'abord par trois personnes, puis par six à compter de novembre 2009. Chacun des six astronautes, au cours de son séjour d'une

durée de 3 à 6 mois, partage son temps de travail entre les opérations d'assemblage, de maintenance, et les tâches scientifiques. Les travaux scientifiques portent principalement sur la biologie – en particulier l'adaptation de l'homme à l'absence de pesanteur – ainsi que sur la science des matériaux et l'astronomie.

La station spatiale internationale a de nombreux détracteurs qui lui reprochent son coût, estimé à près de 115 milliards de dollars, que ne justifient pas, selon eux, les résultats scientifiques obtenus ou potentiels. Les partisans de la station spatiale mettent en avant l'expérience acquise dans le domaine des séjours longs en orbite et l'importance symbolique d'une présence permanente de l'homme dans l'espace. Elle doit être utilisée au moins jusqu'en 2024 à la suite des orientations retenues pour le programme spatial par le président américain Barack Obama. (Source Wikipédia)





# SAINTE-BARBE 2016

## Les sapeurs-pompiers insulaires à l'honneur

### Moment d'émotion

**J**e vous annonce aujourd'hui, que c'est officiellement ma dernière Sainte-Barbe en tant que chef de centre. Après 43 ans et 4 mois de service, dont 28 ans en qualité de chef de centre et 23 comme sapeur-pompier professionnel, je vais faire valoir mes droits à la retraite. Je souhaite bon vent au lieutenant Fabrice Tonnel, mon successeur et au lieutenant Michel Oliéric son adjoint. Avec un seul regret, que mon poste ne soit pas pérennisé comme on nous l'avait laissé entendre. Nous allons avoir encore un peu de temps pour faire du tuilage d'ici la fin du mois de février, en attendant la passation officielle de commandement dont la date n'est pas encore fixée. Une annonce qui a été ponctuée par une longue salve d'applaudissements.



**L**a sainte patronne a été célébrée le samedi 10 décembre 2016, au centre de secours sis à Kersablen, en présence du capitaine Jean-Marc Zawis, représentant le SDIS du Morbihan, du capitaine Philippe Justom, vice-président de l'UDSP du Morbihan et des élus. Au préalable, un hommage avec dépôt de gerbe avait eu lieu au monument aux morts de Le Palais en mémoire de leurs disparus. La cérémonie a débuté par une minute de silence, demandée par le lieutenant Daniel Huchet, « à la mémoire des victimes du terrorisme et de la barbarie », suite aux attentats survenus à Nice et Saint-Étienne-du-Rouvray. Puis le chef de centre dressait le bilan de l'année écoulée, synonyme d'une augmentation des interventions et une activité estivale plus soutenue (voir tableau ci-contre). Le lieutenant Huchet évoquait les perspectives du côté matériel, avec annoncé au premier trimestre 2017 un fourgon pompe tonne secours routier dans le cadre de la polyvalence des moyens. La réception du camion citerne grande capacité complètement reconditionné avec un changement de cuve et réaménagement des coffres. Ont été demandés : un camion citerne feux de forêt 4 000, le remplacement du véhicule léger hors chemin Santana, un groupe électrogène automatique pour pallier aux coupures électriques. Le chef de centre s'est félicité de deux recrutements Amaury Burel et Céline Campain. Deux autres sont annoncées début 2017. L'effectif se situe à 32 éléments service de santé et secours médical inclus. « Ce qui reste insuffisant, vu l'activité ».

La promotion du volontariat a été déclarée grande cause nationale en 2016. Des protocoles d'accord visant à faciliter la disponibilité ont été signés avec les départements, les maires, les grandes entreprises. « Des mots forts ont été employés, les sapeurs-pompiers volontaires, plébiscités par les

Français à 96 % en sont fiers, mais ce n'est pas suffisant. Il faut aller plus loin... », indique le lieutenant Huchet, ajoutant à la suite d'une démarche insulaire pour aménager les disponibilités ou l'accès aux formations, « je suis au regret de dire que cette grande cause nationale, n'a vraisemblablement pas fait la traversée jusqu'à nous ».

Indispensables dans le contexte insulaire, les conventions avec les communes vont être relancées dans le cadre des réserves communales de sécurité civile, avec un souhait, « la création et le réaménagement des réserves artificielles en eau ».

Après un hommage appuyé à son épouse, « qui m'a toujours soutenu

lors de l'exercice de mes responsabilités et de mes fréquentes absences pour raison de service », le lieutenant Huchet a clôturé son allocution en adressant à l'assemblée des vœux de bonnes fêtes de fin d'année.

Suivaient les interventions du capitaine Jean-Marc Zawis pour le SFIS, du président de la CCBI Frédérique Le Gars, du Capitaine Philippe Justom, vice-président de l'UDSP du Morbihan, avec la projection d'une vidéo sur les actions sociales entreprises, le message d'Éric Faure président de la Fédération des sapeurs-pompiers de France lu par le lieutenant Fabrice Tonnel. Le mot de la fin revenait à Jérôme Hays, président de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Belle-Île.



De gauche à droite : Frédéric Le Gars, président de la CCBI, lieutenant Michel Oliéric, adjoint au chef de centre, lieutenant Daniel Huchet, chef de centre et lieutenant Fabrice Tonnel qui prendra sa succession en mars 2017.



La répartition des interventions sur le territoire de l'île donne les chiffres suivants :

Communes	Bangor	Le Palais	Locmaria	Sauzon
Incendies	7	78	14	10
Secours aux personnes	90	423	73	81
Accidents de la circulation	9	27	10	14
Opérations diverses	9	30	12	25
Total des sorties	115	498	109	130
Pourcentage d'activité	13,50 %	58,45 %	12,80 %	

L'activité saisonnière est aussi en hausse, avec 420 opérations contre 399 en 2015, soit une augmentation de 5 %

Durant les 12 derniers mois, l'activité opérationnelle a été soutenue :

Type	Nombre	Pourcentage
Incendies	50	5,90 %
Secours aux personnes	667	78,20 %
VSAV : 85,20 %		
Secours routiers	60	7 %
Opérations diverses	76	8,90 %

Pour un total de 853 interventions soit une augmentation de 4,50 % d'activités par rapport à l'année 2015 (815 sorties de secours). L'ensemble des opérations sur la période a généré 1 035 mouvements de véhicules et de moyens spécialisés.

## DISTINCTIONS - MÉDAILLES - PROMOTIONS



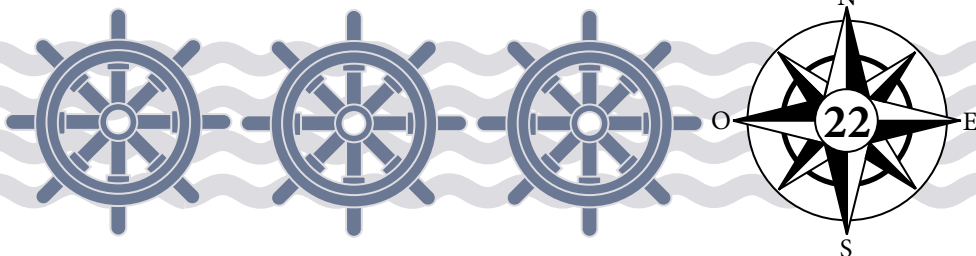
La cérémonie a été marquée cette année par la remise des citations opérationnelles à l'ordre du corps départemental au CIS de Belle-Île et à des membres du personnel.

Dans le cadre des promotions, les galons ont été remis : de lieutenant à Michel Oliéric, de sergent-chef à Dominique Le Bihan, Jérôme Hays, Fabrice Guillaume ; de caporal à Lionel Le Pans, et de 1re classe à Céline Duval, Alizée Gautier, Pacifique Du-

tel et Benjamin Legrand Ont été médaillés :

- de la médaille du Ministère de l'intérieur : Argent Dominique Le Bihan, Olivier Pouézévara, Simon Samzun ; Vermeil : Fabrice Guillaume ; Or : Mchel Oliéric.

- Médaille de l'UDSP : Bronze (15 ans), Yann Guen, Argent (20 ans) : Franck Wassmer, Jérôme Hays ; Or, Olivier Pouézévara.



## ÉTAT CIVIL

### LISTE DES NAISSANCES

Date	Prénoms et Noms	Fils / Fille de, et de :
17 octobre 2016	Gabriel JOUAN	Yves et de Sandrine CORNIL
26 octobre 2016	Pierre CAUDAL	Tristan et de Clémence LAILIC
9 novembre 2016	Clémentine de WIT	Julien et de Anaëlle THIERRY
18 novembre 2016	Sacha LE HEN	Patrice et de Daëlle NICOLAS
21 novembre 2016	Milo LAHAYE	Benoit et de Lisa GODDE

### PUBLICATIONS DE MARIAGE

Date	Prénoms & Noms des époux	Prénoms & Noms des conjoints
10 décembre 2016	Florian CAILLAREC	Clémence URBAIN

### LISTE DES DÉCÈS

Date	Prénoms	Prénoms & Noms des époux	Domicile
6 octobre 2016	Pierre-Joseph	MAHÉO Vf Henriette CANEVET	Le Palais
8 octobre 2016	Yvonne Georgette	SAMZUN, Vve Gaston JUHEL	Le Palais
13 octobre 2016	Marie-Josèphe	LE ROUX	Le Palais
21 octobre 2016	Marie-Catherine	LE GALL Vve Raymond BOISSEAU	Le Palais
22 octobre 2016	Albert-Louis	GRANGER ép. Suzanne THOMAS	Le Palais
25 octobre 2016	Marcel-François	ALLAIN Vf Odile MATELOT	Le Palais
27 octobre 2016	Marcelle-Suzanne	BERTHO Vve Marcel GALLEN	Le Palais
7 décembre 2016	Ghislaine	de WINTER ép. Pierre HOUDY	Le Palais
19 décembre 2016	Jeannine	MAGNIEZ ép. Jules NAZON	Le Palais
22 décembre 2016	André	LE MOIGNE	Le Palais

### TRANSCRIPTIONS

16 octobre 2016	Marie-Madeleine	NAËL	Vannes
27 octobre 2016	Claude	LE GARS	Vannes
11 novembre 2016	Yvette	DAVID ép. Gilbert NAURAYE	Valros 34

## LES ÎLES DU MORBIHAN Territoires EPCV



Le 6 décembre 2016 au Ministère en charge de l'environnement, de l'énergie et de la mer, Mme la Ministre Ségolène ROYAL et des représentants élus des îles du Ponant ont signé la Convention opérationnelle qui donne le top départ aux réalisations concrètes.

### Toutes les îles bretonnes

Après la signature en mai 2016, à Ouessant, de la convention pour les îles de Batz, Ouessant, Molène, Sein et Saint Nicolas des Glénan, c'est au tour des îles du Morbihan (Groix, Belle-Île-en-Mer, Houat, Hoëdic, île aux-Moines, île d'Arz) et de la costarmoricaïne (Bréhat) de bénéficier d'un programme d'actions ambitieux. C'est donc la totalité des îles bretonnes, engagées depuis plusieurs années dans des actions concrètes en faveur de la transition écologique et énergétique, qui renforcent leur engagement dans une démarche de développement durable.

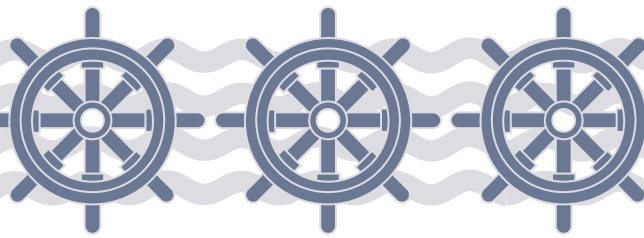
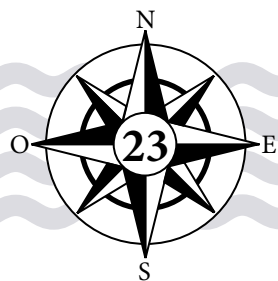
### La nature des projets

Les axes d'intervention du projet des 7 nouvelles îles à bénéficier du programme TEPCV sont : Les économies d'énergie avec l'amélioration de la performance de bâtiments et de l'éclairage publics - La production d'énergie à partir de sources renouvelables et son autoconsommation - La mobilité électrique - La préservation des écosystèmes insulaires et la sensibilisation à la réduction des déchets - La sensibilisation des visiteurs des îles et des habitants.

### Les porteurs de projets

On retrouve, les communes insulaires et la communauté de communes de Belle Île, mais aussi l'Association «Les îles du Ponant» sur des actions transversales, et les syndicats départementaux : Morbihan énergie, et le syndicat départemental d'électricité des côtes d'Armor qui apportent aux îles leurs contributions et savoir-faire. Si ces 7 îles, contrairement à Sein, Molène, Ouessant et les Glénan, sont reliées au réseau électrique continental par un ou plusieurs câbles sous-marins, elles sont toutes situées en « bout de ligne » et chaque action de maîtrise de l'énergie ou de production d'énergie renouvelable permet alléger le réseau, en réduisant l'appel de charge et contribue globalement à diminuer les émissions de Gaz à effet de serre.





## CONTRAT DE RURALITÉ DU PAYS D'AURAY Trois projets retenus pour Belle-Île



**S**il est bien d'avoir des projets de territoire, il est vrai qu'il est mieux de pouvoir les réaliser. Et en ces temps de vache maigre, la signature le 22 décembre 2016 du contrat de ruralité du Pays d'Auray sonne comme une bonne nouvelle. Un contrat qui devrait permettre de mener à bien 17 projets, dont 3 pour la communauté de communes de Belle-Île-en-mer.

### Un contrat structuré

À l'instar des contrats de ville, le contrat de ruralité coordonne les moyens financiers et prévoit l'ensemble des actions et des projets à conduire en matière d'accessibilité aux services et aux soins, de développement de l'attractivité, de redynamisation des bourgs-centres, de mobilité, de transition écologique ou encore, de cohésion sociale. Ce contrat est structuré autour d'un projet de territoire partagé entre les acteurs locaux et dont l'objectif est de mobiliser des financements de l'État pour préserver les espaces ruraux, en accompagnant

des projets structurants et de qualité, répondant aux besoins de la population.

### Comme un cadeau de Noël

Si on ne l'attendait pas vraiment, l'on peut dire que la date s'avère judicieuse car elle se situe en pleine période de cadeaux. Le jeudi 22 décembre, Jean-François Treffel, sous-préfet de Lorient, Michel Jalu président du Pays d'Auray, Philippe Leray, député et président de la Communauté de Communes d'Auray Quiberon Terre Atlantique, et Frédéric Le Gars, président de la communauté de communes de Belle-Île-en-Mer, ont signé le contrat de ruralité du Pays d'Auray, premier contrat du genre dans le Morbihan. Le sous-préfet de Lorient, Jean-François Treffel, représentant de l'État, a sorti un joli chèque de 3,6 M€ pour financer des projets dans le Morbihan (15,8 M€ à l'échelle de la Bretagne). « C'est le premier contrat de ruralité du département. Le but est de mobiliser des financements de l'État pour préserver des espaces ruraux, en accompagnant des projets structurants et de qualité,

répondant aux besoins de la population... », a annoncé le sous-préfet. Le pays d'Auray se voit octroyer des aides financières évidemment bienvenues. « Dès cet été, nous avons commencé à identifier les projets », explique Michel Jalu, président du Pays d'Auray.

### 80 projets recensés

Les retours ont été rapides : 80 projets atterrissent sur le bureau du Pays. « La priorité a été donnée à ceux présentant un caractère structurant ou exemplaire à l'échelle des bassins de vie ». Si les autres projets ne sont pas enterrés et pourraient bénéficier de soutiens après 2017 et ce sur une période qui court jusqu'en 2020, 17 d'entre eux seront donc accompagnés l'an prochain. Une aide qui donne le sourire au président d'Auray-Quiberon-Terre-Atlantique, Philippe Le Ray : « Ce soutien permet un effet levier sur des projets qui n'auraient peut-être pas pu se réaliser. Il faut rappeler que quand on investit 1 € d'argent public, ce sont 13 € de retombées économiques qui sont enregistrées ensuite pour le territoire ».

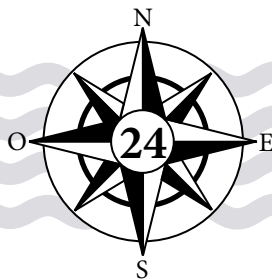
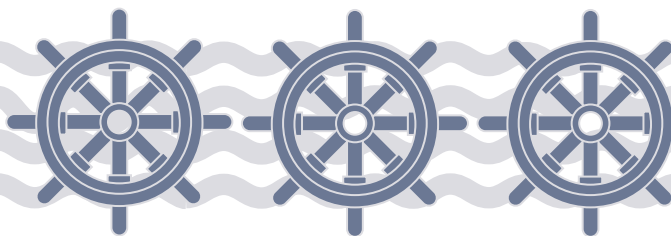
### Belle-Île concernée

Les îles ne sont pas oubliées, car après Hoëdic, la communauté de Belle-Île-en-Mer pourra porter trois projets : l'amélioration du service aux usagers (10.000 €), l'aménagement de la gare routière de Le Palais (40.000 €) et 40.000 € également pour maintenir une filière laitière sur l'île. De quoi réjouir Frédéric Le Gars, le président, « Cela doit nous permettre de mieux valoriser et de pérenniser cette filière, avec notamment le financement d'un nouveau camion de lait... ». Et sans doute aller plus loin. « Cela fait 40 ans que l'on collecte le lait sur l'île pour le renvoyer vers le continent. Si on peut diminuer les flux de transport en structurant une filière de transformation sur l'île, cela permettra également de créer des emplois ». Quelques bonnes nouvelles en cette période morose et dans une actualité qui en a bien besoin...

## LE PÈRE NOËL EN VISITE À LA MAIRIE

**C**'est le 16 décembre 2016, dans la salle du conseil, autour du sapin orné pour l'occasion et en présence des adjoints au maire : Martine Collin, Tibault Grollemund et Jean-Luc Guennec, que les 23 enfants du personnel de la mairie ont attendu la venue de leur invité du jour, l'homme à la barbe blanche et la robe pourpre. Le Père Noël s'est présenté peu après 18 h avec un sac rempli de cadeaux. Du plus petit âgé de 3 semaines aux plus grands âgés de 12 ans, les uns impressionnés et d'autres décontractés, tous ont trouvé ce qu'ils avaient commandé précédemment. Un goûter était servi à l'issue de la distribution.





## DOTATION COMMUNALE D'INSULARITÉ

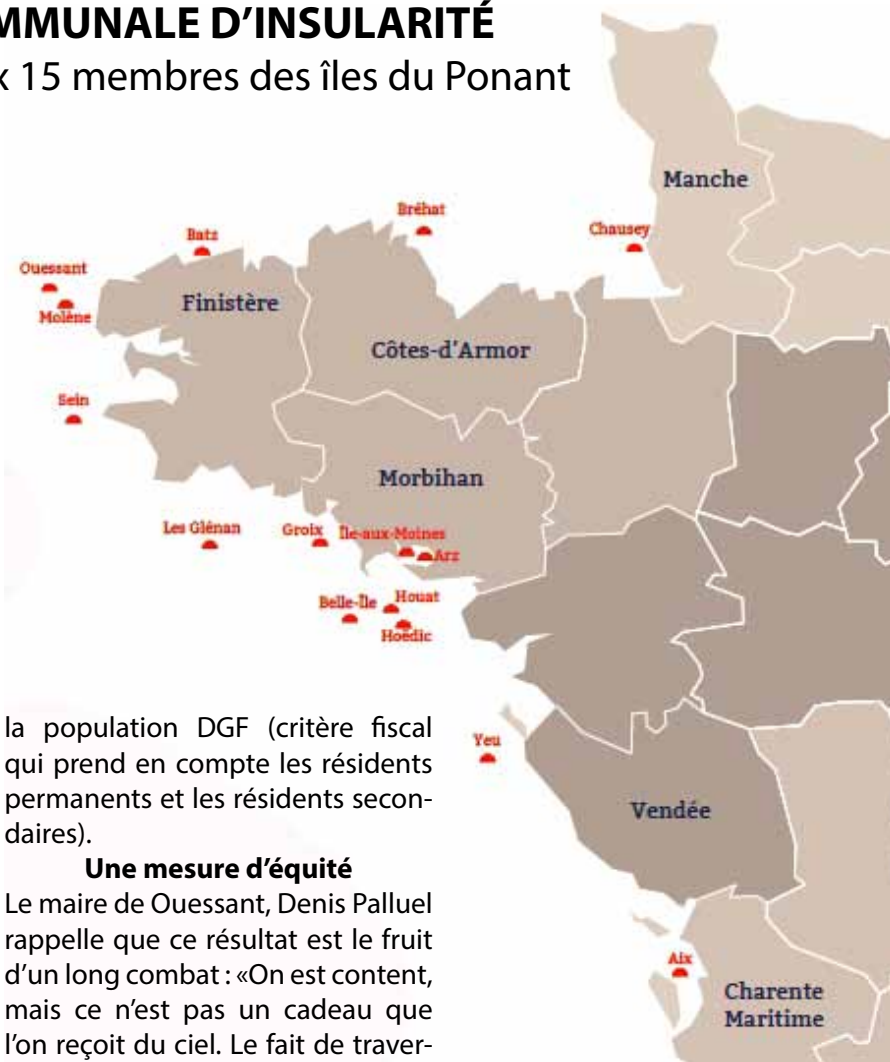
### 4 Millions d'euros aux 15 membres des îles du Ponant

#### Une attente enfin comblée

Les îles du Ponant attendaient cela depuis longtemps. L'Assemblée nationale vient de voter la création «de la dotation communale d'insularité» soit un budget de 4 millions d'euros, à répartir entre les 15 îles membres de l'association des îles du Ponant. Lors de sa venue en octobre dernier, Manuel Valls s'était engagé face aux insulaires à Groix, et ce soutien se confirme. L'Assemblée nationale vient en effet de voter en première lecture la création de «la dotation communale d'insularité». Cette enveloppe de 4 millions d'euros va être allouée et répartie entre les 15 membres de l'Association des îles du Ponant, dès 2017 et se veut pérenne.

#### Réalité insulaire prise en compte

Le directeur de l'association Denis Bredin se félicite de cette décision. «Cela va rééquilibrer les budgets communaux, et pallier le déséquilibre entre le continent et les îles» ainsi qu'une certaine inégalité de traitement alors que la Corse ou Saint-Pierre-et-Miquelon se voit accorder un budget depuis longtemps. Ce surcoût de la vie insulaire a été démontré, factures à l'appui. Une étude très précise avait ainsi été fournie à Manuel Valls il y a un an. «Ces 4 millions d'euros représente le minimum de la réalité de ce surcoût.» explique Denis Bredin. Cet argent sera réparti en fonction de



la population DGF (critère fiscal qui prend en compte les résidents permanents et les résidents secondaires).

#### Une mesure d'équité

Le maire de Ouessant, Denis Palluel rappelle que ce résultat est le fruit d'un long combat : «On est content, mais ce n'est pas un cadeau que l'on reçoit du ciel. Le fait de traverser la mer cela change beaucoup de choses.» Jusqu'à maintenant, les îles sont soumises aux mêmes règles que le continent. Cet argent est le bienvenu notamment pour assurer des frais de fonctionnement. «A titre d'exemple, le transport maritime des déchets nous coûte chaque année 100 000 euros». Il devra aussi permettre d'installer de nouveaux équipements, et faciliter le quotidien des habitants.

#### Précision

Lors du conseil municipal du 14 décembre 2016, monsieur le Maire a précisé que, « cette somme, de 4 millions d'euros, doit encore recevoir l'aval de l'Assemblée nationale. La répartition est prévue pour chaque commune, en fonction de la population DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), soit en théorie, 1 200 000€ pour Belle-Île.



### Je fais une demande d'aide financière pour mes frais de santé

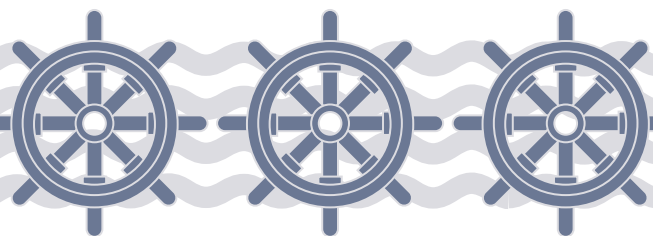
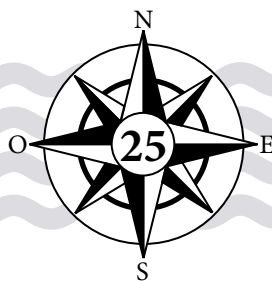
Je suis confronté à une situation financière difficile liée à des dépenses de santé (exemple : dentaire, optique, appareillage...), la Caisse d'Assurance Maladie peut m'accorder une aide financière en complément des prestations habituellement versées.

Ces aides sont attribuées sur critères de ressources, de composition du foyer et avis du service médical selon la demande. Pour plus de renseignements consultez ameli.fr



Les esquisses illustrant les vœux, sont d'Alain Freyret, paysagiste à Guéret (23) auteur de l'étude commanditée par l'AIP sur le diagnostic et schéma d'intentions pour le port de Le Palais.





## BIENVENUE AUX NOUVEAUX PALANTINS DE L'ANNÉE



Pour la deuxième fois, samedi 3 décembre 2016, la municipalité palantine a accueilli les nouveaux habitants de Palais arrivés en cours d'année. Un rendez vous désormais incontournable qui se déroule deux fois par an. L'occasion de leur présenter leur nouvelle commune et sa place dans l'intercommunalité que préside le maire, Frédéric Le Gars. « Soyez les bienvenus, vous qui avez opté de nous choisir ! Belle-Ile présente de nombreux atouts pour vos projets de vie. Elle est dans une belle dynamique ! C'est d'ailleurs la seule des îles du Ponant qui présente une démographie

positive ! C'est un territoire d'exception mais exigeant ! La commune fonctionne bien, malgré les contraintes budgétaires qu'elle subit, comme l'intercommunalité. Mais elle a su constituer de solides structures dont vous pourrez profiter. Nous comptons sur votre implication à Belle-Ile ! Une microsociété au tissu associatif très dense. Devenez les ambassadeurs de cette belle terre d'accueil ». Le verre de l'amitié a été offert, au cours duquel les nouveaux Palantins ont pu faire connaissance et celle de leurs élus.


## UN PARCOURS HISTORIQUE

«Au fil des rues, au fil de l'histoire»

Le projet visant à mettre en valeur le patrimoine historique du cœur de la cité palantine entre dans une nouvelle phase. Le parcours historique « Au fil des rues, au fil de l'histoire », sur lequel travaille la commission culture municipale, devrait aboutir sur la réalisation puis la pose d'une vingtaine de plaques sur lesquelles figureront un texte sur l'histoire du lieu, son passé, une anecdote d'importance, un fait historique marquant, ou encore les personnalités associés à ces lieux. Des gravures, documents ou photographies accompagneront ces textes. Le parcours historiques devrait compter une vingtaine de plaques dont voici la liste non exhaustive : l'ancienne entrée du port où il y avait le phare; quai Bonnelle; ancien abri sauvetage et construction des môles; quartier des sables; rue casse cou (des Escaliers) et rue Jules Simon; rue Willaumez (amiral, four a pain et cinéma plus récemment); rue manutention et arrivée des Acadiens; place de la République; la Montagne (ancienne mairie et conserveries); la proximité




*La Mairie*



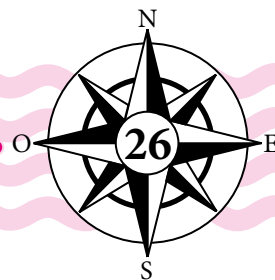
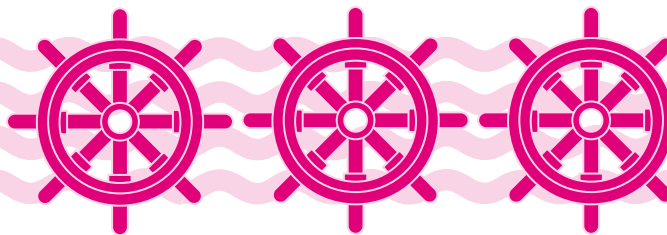
Le bâtiment principal, achevé en 1853, a été construit sous le mandat de J.-B. Dupont.

En 1850, la commune perça une rue descendant de l'église vers le port et construisit une mairie-école dans les jardins traversés. Bien qu'agrandie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'école, trop petite, a déménagé en 1974. Dix ans plus tard, la municipalité a acquis et relié la maison voisine (maison Frémont), bâtie en 1855, avec son parc et ses dépendances.

*Le parcours histoire et patrimoine... n°1*



Modèles de mise en valeur du patrimoine dans différents sites de la salle Arletty; avenue Carnot/rue des ormeaux; place de l'Hôtel de ville et la construction de l'église; quai Jacques Le Blanc et son ancienne ruelle; écluses et passerelles d'hier à celles d'aujourd'hui (Gendron); place Bigarré; rue de Verdun; corderie au Pont-Orgo; le lavoir de la Normandie Les personnes souhaitant s'impliquer dans le projets, apporter leur pierre à l'édifice, rédiger, apporter des documents sont les bienvenues. Une réunion ouverte de la commission culture aura lieu d'ici le mois de mars pour avancer sur ce beau projet. Pour toute demande, contacter Tibault Grollemund : tgrollemund@yahoo.fr ou tél. 02.97.31.80.16



## RD 190 : AMÉNAGEMENT D'UNE PORTION À 30 KM/H



**P**our l'aménagement de sécurité de la RD 190, route de Bangor, devant le collège Michel Lotte, il était prévu de ne pas réhabiliter les chicanes, mais de les supprimer. Commencés fin septembre les travaux réalisés entre le supermarché Casino et la Ressourcerie ont été réceptionnés le mercredi 16 novembre 2016. Ils ont consisté à l'enlèvement des chicanes et leur remplacement par la réalisation de 4 plateaux ralentisseurs, de manière à sécuriser tout le secteur de circulation aux abords du collège, avec l'avancée du panneau d'agglomération avant le carrefour du Gouerch et la création d'un passage piétons face au stade et l'accès à la ressourcerie. Un investissement conséquent qui s'élève à 237 000 € dont le financement a été partagé. Le Conseil départemental a dépensé 130 000 € pour la pose de l'enrobé de la voie qui ressort de sa compétence. Alors que 107 000 € restent à la charge de la commune pour la reprise des abords : trottoirs, piste cyclable, éclairage, passages de fourreaux et autre signalisation.



### PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2016

**V**oici un résumé des principaux investissements réalisés sur la commune en 2016 à savoir : Budget COMMUNE : 600 000 € : Affaissement de Ramonette.

Travaux de voirie : Aménagement sécurité de la Route départementale 190 de la sortie des voûtes au Chtal; Mise en place d'un tapis d'enrobé après la création d'un réseau d'assainissement dans les villages de Borgrouguer et



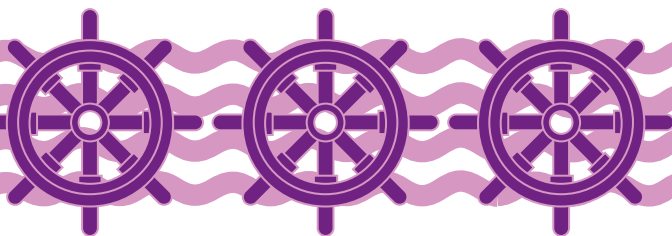
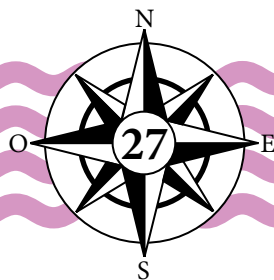
de Kespenn; Effacement des réseaux à Kervin, Kerviniec, Quinenech et Kerbellec; Travaux à la Belle Fontaine; Installations et aménagements divers dans les bâtiments communaux,

BUDGET PORT : 115 000.00 €

Installations et Aménagements portuaires dont la Stèle en mémoire des «Péris en Mer», les chaînes, bouées, ponton modulaire, armoires électriques, travaux d'électrification à la maison des pêcheurs,

Solde des travaux Quai Fouquet et Installation de 6 viviers, ZA de MEREZEL : 6 500 €

Solde des travaux dans la zone d'activités : signalisation routière et travaux de voirie avant le transfert à la Communauté de Communes.



## COLLÈGE MICHEL LOTTE : après le voyage à Marie-Galante



Les collégiens de Michel Lotte avec ceux du collège de Saint-Louis de Marie-Galante, qui devraient venir à Belle-Île dans 2 ans...

**L**es anciens élèves de 3<sup>e</sup> du collège Michel Lotte se sont retrouvés le 10 décembre 2016, salle Arletty, afin de célébrer leur voyage à Marie-Galante, remercier tous ceux qui ont rendu possible cette aventure et de raconter en images (photos et vidéo) leur inoubliable équipée.

### Un projet de 3 ans

Parents, enseignants, donateurs, bénévoles, ont été nombreux à répondre à l'invitation conjointe du collège Michel Lotte et du Comité Belle-Île-en-Mer / Marie-Galante (CBIEM/MG), initiateurs et organisateurs d'un voyage scolaire pas tout à fait comme les autres, ne serait-ce que par la distance (7 000 km) et le temps de préparation nécessaire à la réalisation du projet (3 ans) lancé dans le cadre du jumelage entre les deux îles.

### Un financement pas évident à trouver

Réunir le budget nécessaire pour emmener les 27 élèves et leurs 3 accompagnants pendant 10

jours à la Guadeloupe et Marie-Galante n'avait pas été une mince affaire. Il y eut des subventions, mais aussi l'argent récolté par les collégiens eux-mêmes, la participation des familles et les dons d'entreprises et de personnes privées. Côté subventions, la Communauté de Communes de Belle-Île, principale intéressée en tant que partenaire de la Communauté de Communes de Marie-Galante dans le jumelage qui unit officiellement les deux îles, apporta le premier et le plus important financement public. Le ministère des Outre-Mer, sollicité par le CBIEM/MG avec l'appui de M. Jacques Cornano, maire de Saint-Louis de Marie-Galante et sénateur de la Guadeloupe, et de Mme Odette Herviaux, sénatrice du Morbihan, accorda ensuite une subvention significative. Le député Philippe Le Ray, puisa dans sa réserve parlementaire, tandis que le sénateur Michel Le Scouarnec faisait un don sur ses propres deniers. Les communes de Bangor, Locmaria et Sauzon, à Belle-Île, comme

celles de Grand-Bourg, Capesterre et Saint-Louis, ainsi que la Communauté de communes de Marie-Galante, y allèrent également de leur participation.

### Des actions pour des fonds

Les collégiens, mobilisés par Carole Hernandez, assistante d'éducation et membre du Comité, se lancèrent avec l'aide d'un grand nombre de bénévoles dans une série d'actions destinées à réunir des fonds : ventes de galettes, pizzas, muguet, organisation de soirées antillaises et d'une tombola, etc. Une dernière opération, en partenariat avec le fonds Insula, consista à solliciter la générosité des entreprises bellilloises et de donateurs privés qui furent une trentaine à répondre à l'appel. Les contributions des familles, allégées de subventions municipales, complétèrent le budget.

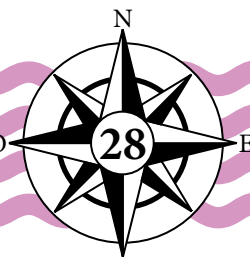
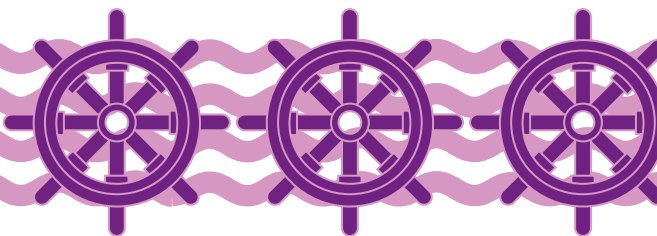
### Un compte-rendu en vidéo

Parents, donateurs et bénévoles étaient venus en grand nombre salle Arletty, heureux de visionner la vidéo tournée par les collégiens eux-mêmes (avec l'aide de l'association de vidéastes bellilloise Les Tempestaires) et de partager la joie des collégiens à se rappeler les moments mémorables de ce qui fut pour eux un véritable voyage de découverte. MM. Frédéric Le Gars, président de la CCBI, François Geneau, principal du collège Michel Lotte et Jean-Pierre Sergent, président du CBIEM/MG, témoignèrent de leur bonheur de cette réussite, qui devrait être prolongée par le voyage d'un groupe de collégiens marie-galantais à Belle-Île, témoignage de la vitalité du jumelage. A suivre donc... Un DVD, destiné à conserver la trace de cette expédition sera bientôt mis en vente au prix de 10 € par le Comité Belle-Île-en-Mer / Marie-Galante (commandes par e-mail : [tresorier@belleile-marie-galante.org](mailto:tresorier@belleile-marie-galante.org)).

## Formation aux premiers secours

**U**ne formation de 9 h avait été dispensée à 37 collégiens à la fin de l'année scolaire 2015-2016, par Claude Le Borgne, moniteur formateur aux premiers secours. C'est la première génération de collégiens ainsi formée à Michel Lotte. Tous les élèves de 4<sup>e</sup> le seront dorénavant. Ils ont reçu leur diplôme le jeudi 15 décembre 2016.





## ÉCOLE SAINTE-ANNE

### Accueil de 5 personnes âgées

**P**our donner suite à la visite à la maison de retraite, mardi après-midi 29 novembre 2016, les CP/CE1 ont accueilli 5 personnes âgées dans leur classe. «Au programme : échanges sur leurs souvenirs d'écoliers ( Mmes Granger et Passalacqua ont été scolarisées à l'école Sainte-Anne), jeu du loto, récréation pour les enfants, goûter. Des cadeaux ont été offerts par les enfants (une couronne de Noël et des dessins), manipulation de marionnettes à doigts, un monsieur a chanté et les enfants ont récité des poésies. Petits et grands ont apprécié ces moments de partage, chaleureux et conviviaux et se sont promis de se revoir.»



### Séance de contes à la médiathèque

Mardi 15 novembre 2016, la classe de CP/CE1 s'est rendue à la médiathèque pour écouter les contes de Christiane qui a narré 4 histoires. Pour cette classe, c'était la 1<sup>re</sup> fois. Et les enfants ont bien aimé car ils ont demandé à la conteuse pour la prochaine fois, des histoires qui font peur. Suspense et adrénaline en perspective.



### Visite de la déchèterie

Dans le cadre de nos actions «Éco-école» et pour poursuivre la sensibilisation sur le tri des déchets, les élèves de la classe de CE1-CE2 de Marie-Madeleine Huel, accompagnée de Mickaël QUÉRÉ du CPIE ont visité la déchèterie.



### Une participation au Téléthon

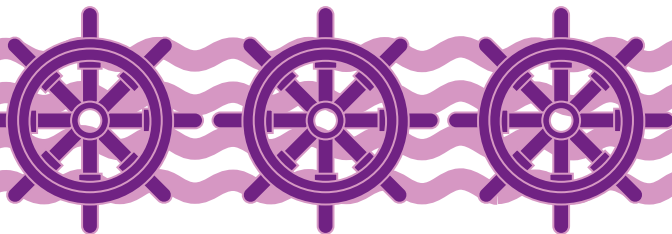
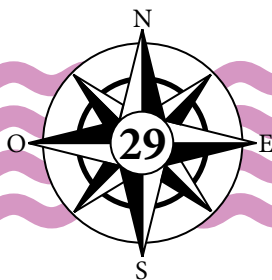


Tous les élèves de l'école Sainte Anne ont participé au Bellithon en collectant des fonds et en gravissant les marches du Grand Phare de Goulphar. C'est une démarche de sensibilisation au problème des maladies génétiques neuromusculaires. (photo : les enfants de la maternelle)

### Les dernières activités avant la fin de l'année

Le jeudi matin 15 décembre 2016 les élèves de l'école ont été répartis dans neuf groupes afin d'intégrer les 9 ateliers (différents avec la cuisine, les jeux de société, le sport, le bricolage et les contes). Les parents présents pour accompagner les groupes ou qui animaient les ateliers, ont remarqué la grande solidarité des élèves entre grands et petits.





## La visite du Père Noël

**L**e jeudi 15 décembre 2016, les enfants avaient, en matinée, participé à divers ateliers, s'appliquant à préparer des chansons pour accueillir comme il se doit leur illustre visiteur, l'homme à la barbe blanche et la robe pourpre. Il était un peu plus de 14 h à l'horloge de l'école lorsque le Père Noël a fait escale à l'école Sainte-Anne. Les enfants ont ensuite assisté à la venue du père Noël qui a apporté un vélo 3 places en maternelle, des jeux de société et des livres pour chaque élève de l'école. Les enfants ont ensuite pris un goûter avec les gâteaux faits le matin pour leur plus grand plaisir.



## COLLÈGE SAINTE-CROIX

### Atelier pour apprendre la culture chinoise



**M**adame Le Bagousse, la professeure de langue, a mis en place un atelier « découverte de la Chine » pour des élèves volontaires. Lors de cet atelier hebdomadaire, 13 élèves de tous les niveaux apprennent de façon ludique et détendue, la culture et la calligraphie chinoise. Elle est accompagnée de M<sup>me</sup> Wu venant de Pékin et qui parle couramment cette langue. Cet atelier a pris naissance par la scolarisation dans l'établissement de son

frils, Fei qui parle à la fois Anglais et Chinois. Durant ce rendez-vous, c'est l'occasion d'un échange entre Fei qui doit apprendre le Français et les enfants de collège qui apprennent sa culture. C'est une façon très intéressante de faire de l'intégration, comprendre « l'autre » mais aussi de comprendre que l'Anglais est important soulignant la professeure : « lorsque l'on ne se comprend pas en Français, les enfants doivent alors parler en Anglais ».

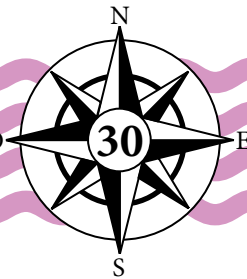
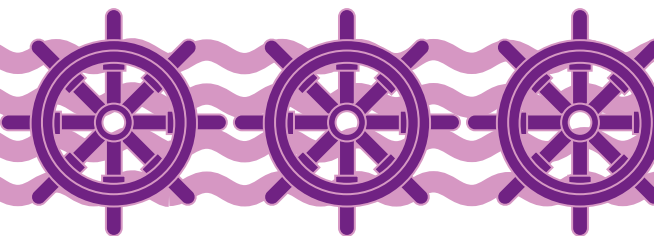
## PSC1 : UNE FORMATION AUX BONS RÉFLEXES



Avoir le bon réflexe peut sauver une vie ! Alexandra Moutardier, sergent et formatrice du centre de secours de Belle-Île-en-Mer, était présente au collège Sainte-Croix pour apprendre les gestes de premiers secours à tra-

verser une formation simple et courte qui permet d'avoir les bons réflexes. A l'issue de cette formation de 12 heures, les élèves de 3<sup>e</sup> & 5<sup>e</sup> ont tous obtenus leur diplôme PSC1 (Prévention et secours civique de niveau 1).

# VIE SCOLAIRE



## ÉCOLE STANISLAS POMET Extrait du journal de classe de maternelle

À la maternelle, tous les jours 4 enfants de grande section nous rejoignent de 9h15 à 10h15 afin d'être responsable d'un atelier et de jouer le rôle de tuteur pour les PS et MS



« On écrit les mots LUNE PLANÈTE SOLEIL et TERRE avec des lettres ! Après, on fait des photocopies. »



« On fait des fusées et des étoiles ou une lune en piquage. »



« On lance le dé et on prend la bonne lettre. C'est pour lire le mot PLANÈTE »



« On lance le dé et on prend la bonne lettre. C'est pour lire le mot PLANÈTE »



« On peint des planètes ! Il y a SATURNE, VENUS, JUPITER, PLUTON... »



« On fait une grande peinture avec de l'encre, des rouleaux, des gommettes et du papier qui brille ! »



« DANS LE NOIR ET AVEC UNE LUMIÈRE ? Marie-Aude nous a montré comment le soleil éclaire la lune. On a regardé un film qui explique. »



« On fait du memory. Il faut retrouver les mêmes images ou les mêmes mots. C'est les formes de la lune. »



« On range du plus petit au plus grand des fusées, des planètes et des astronautes. »



« On a attaché toutes les planètes au plafond. »



« On a décoré le sapin de Noël et la classe. »



## VISITE DU PÈRE NOËL

*C'est le mardi 13 décembre que l'école Poumet en pleine effervescence a accueilli l'homme à la barbe blanche et la robe pourpre qui pour l'occasion était l'invité du jour. Le Père Noël, qui cette année était accompagné de 2 lutins assistantes, est allé à la rencontre des élèves de chaque classe, laissant les enfants très impressionnés. Disposant d'un peu de temps, il s'est volontiers laissé photographier avec chaque enfant. Un bon souvenir en photos qui pour Sophie Hazo, membre de l'amicale des parents d'élèves et présidente du comité de jumelage avec Font-Romeu, seront mises en vente « pour alimenter la cagnotte du financement du voyage des CM1-CM2 en classe de neige à Font-Romeu fin janvier ». Un goûter en commun est venu clôturer cette réception du Père Noël.*



## COLLÈGE MICHEL LOTTE

### Remise des diplômes aux anciens élèves

Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, le collège ouvrait ses portes un samedi matin pour retrouver ses anciens élèves. En présence des élus des 4 communes de Belle Île, les élèves de 3<sup>e</sup> de l'année scolaire 2015-2016 se sont vus remettre leur diplôme du Brevet ou du CFG. Parmi les personnalités officielles présentes, une invitée surprise s'était jointe à l'évènement. Madame Laurence TESCHNER, Principale du collège Michel LOTTE jusqu'en juin 2013, avait été conviée par Monsieur GÉNEAU pour remettre leur diplôme à la dernière génération d'élèves qu'elle avait elle-même accueillie en sixième 4 ans plus tôt. Ce fut une cérémonie émouvante et les anciens élèves de 3<sup>e</sup> ne furent pas peu fiers de lui montrer leur album photos réalisé à la suite du voyage à Marie-Galante de fin juin début juillet.





## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU COMITÉ DE JUMELAGE

L'assemblée générale ordinaire du Comité de jumelage Le Palais/Font Romeu a eu lieu le mardi 6 décembre 2016. Plus d'une vingtaine d'adhérents étaient présents. La présidente a présenté les différentes activités de l'année. Une seule manifestation festive a été organisée pour le comité 2016. Il s'agit du repas des sardines grillées le 20 Août. Une participation financière a été accordée pour la classe de 4<sup>e</sup> du collège Michel Lotte qui s'est rendue une semaine à Font Romeu. Le centre VVF, dirigé par Cherif DERRAR, a permis une fois de plus à une famille romeufontaine de passer une semaine au mois d'août à Belle Ile

Concernant les projets 2017, il est prévu : le départ de la classe des CM1/CM2 de l'école Stanislas Poumet du 28 janvier au 5 février 2017; La casa des jeunes de Font Romeu organise un

voyage au mois de mars 2017 vers notre île à Le Palais. Par ailleurs, la municipalité de Le Palais va offrir au Musée sans mur de Font Romeu une ancre marine. La direction du VVF renouvelle son offre d'hébergement pour une semaine pour l'été 2017.

Lors de cette réunion, la présidente a remercié au nom de tous les membres les adhérents, les bénévoles, le Castel Clara, le VVF, la boutique Telfisaki, l'Imprévu, La Bien Nommée, notre cuisinier Jean-Luc Guennec, sans qui l'association ne pourrait durer. La cotisation est toujours de 5€. Elle est disponible au garage Ludovic Huchet. Une précision : « une carte d'adhérent est fournie ce qui permet de bénéficier d'un tarif préférentiel pour les remontées mécaniques à Font-Romeu. Un grand merci à ALTISERVICE qui sur présentation de cette carte, octroie une

début d'année, l'organisation d'un voyage vers Font-Romeu pour les jeunes et un autre pour toutes les personnes désireuses de se rendre dans les familles romeufontaines. Ceci dans le but de commencer vraiment à tisser des liens et donc d'apprécier dans toute sa valeur, un jumelage entre la mer et la montagne et des possibilités d'échanges et de loisirs qu'il représente». NB. Bulletin d'adhésion à découper en dernière page.

**CONFÉRENCE** 28 AVRIL 2017  
19h30 - salle arletty

**FAMILLE** presque **ZÉRO DÉCHET**

Réduire ses déchets est le premier geste écologique du quotidien. Mais comment y parvenir? C'est ce que se sont demandé Jérémie et Bénédicte. Lancés dans l'aventure zéro déchet, ils ont repensé un à un tous les actes de la vie quotidienne : faire ses courses, cuisiner, nettoyer la maison, la meubler, se laver, se maquiller, s'habiller, travailler au bureau, jardiner, bricoler, faire la fête...

« La famille zéro déchet se sait imparfaite et sait rire de ses échecs. Pour elle, le zéro déchet est un challenge que chacun est à même de relever au quotidien, à son niveau, selon ses capacités du moment. »

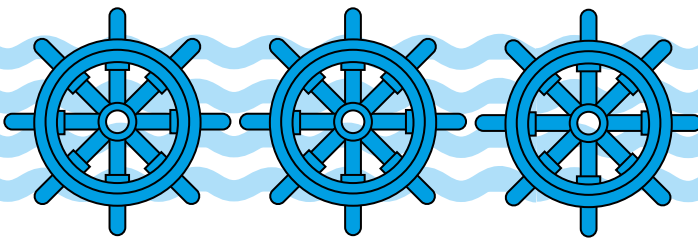
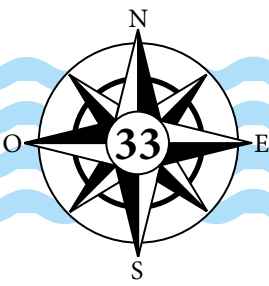
INFOS & RÉSERVATION  
02 97 31 20 21  
prevention.dechets@ccbl.fr

www.familletterozerochet.com



Le maire Frédéric Le Gars, Muriel Vallade et Jean-Luc Guennec adjoints, avec l'ancre qui sera offerte au musée





## C'EST PARTI POUR UNE DEUXIÈME ÉDITION

Le jeudi 10 novembre 2016, la deuxième édition de l'opération «Coup de cœur des bébés lecteurs» a été lancée à la médiathèque. «À la suite au succès de ce projet l'an passé, nous réitérons pour la 2<sup>e</sup> année les « Coups de cœur des bébés lecteurs », indique Stéphanie Nouy, la responsable. Cette collaboration entre le Relais assistantes maternelles (Ram) et la médiathèque « L'île lettrée » permet de promouvoir la littérature jeunesse et d'impliquer et valoriser les assistantes maternelles dans un projet participatif. Une sélection de 18 livres pour les tout-petits (0-3 ans) a été choisie par Maggy et Sté-



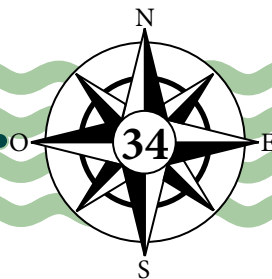
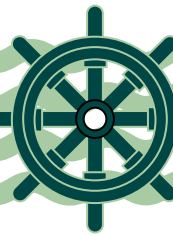
phanie. Au total, 28 exemplaires appartenant à la médiathèque de Palais et à la médiathèque départementale de Morbihan, circuleront chez les 8 assistantes maternelles durant 8 mois, jusqu'en juin 2017. Après la lecture et manipulation des ouvrages avec les enfants, ces dernières rempliront une grille

d'observations, afin de relever leurs ressentis et leurs préférences. Fin juin 2017, il en ressortira 8 coups de cœur qui feront l'objet d'une plaquette mise en page par les PEP56. Ces livres seront mis en valeur à la médiathèque par le logo «Coups de cœur des bébés lecteurs».

## CCAS : BELLE AMBIANCE AU REPAS DES ANCIENS



Le repas des aînés s'est déroulé le dimanche 18 décembre 2016, à la salle Arletty. Ce sont 90 convives qui se sont installés autour des tables. Un moment chaleureux organisé par le CCAS de la commune. En cuisine, Cedric Maziller de «L'eau à la bouche» avait concocté pour l'occasion, un repas de fête qui a ravi les papilles. Monsieur Kader de Merzelle et Madame Lambotin de Kersablen étaient les doyens de la fête. L'animation a été assurée par les membres du CCAS. Avec une alternance de sketches, de chansons et de danses de salon. Chacun y est allé de sa petite chanson originale à l'image (Avec le son) de Madame Pressart qui nous a chanté une jolie ritournelle, sa version de «Mes belles années».



## «TROC ÉCHANGES» : véritable bourse aux vêtements



**C**ertains de vos vêtements vous ennuiant, vous avez pris une taille de plus ou une de moins, que faire? Les donner, les garder en espérant reprendre ou

perdre quelques kilos? Allez chez «Troc Échanges»! Vous serez bien reçu avec un sourire plein de gentillesse. Vous pourrez même bénéficier des conseils avisés des 4 bénévoles à votre disposition qui connaissent leur stock et vous repartirez avec un pull, une jupe. Une folie qui n'entamera pas votre budget. Et même si vous voulez sauvegarder votre garde-robe, vous serez aussi bien

reçu en arrivant les mains vides et pourrez repartir avec une petite chose coordonnée à votre pantalon ou votre jupe car ne sont exposés que des vêtements en bon état. Les enfants grandissent vite. Est-il raisonnable de racheter les tailles au-dessus? Il existe aussi un «rayon enfants» et «Troc Échanges» répond présent. Si vous ne dénicher rien à votre première visite, ce sera à la deuxième. Car compte tenu de l'exigüité du lieu, tout ne peut y être exposé.

**Pratique :** Troc Échanges -Maison des Association à Haute Boulogne; chaque mercredi de 14h à 17 heures. Sans Rendez vous.

## SNSM : la veille assurée par le « Patron Jack Morisseau »



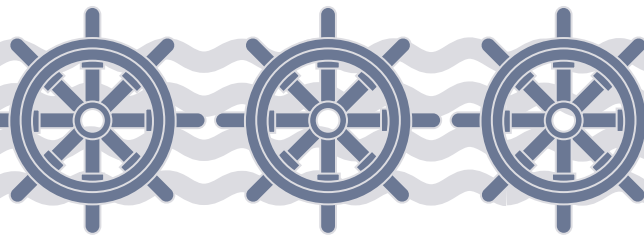
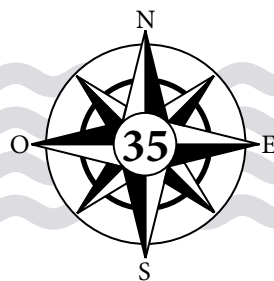
**L**e canot SNSM tout temps (CTT) « Belle-Isle », a déjà près de 15 ans. Attaché à la station de sauvetage de l'île, il subit actuellement un grand carénage à Saint-Malo. Il devrait être à nouveau opérationnel pour la station insulaire, à la fin du mois de février 2017. Pour le remplacer le temps des opérations de carénage, c'est tout d'abord le « Patron Jean-Marie Camenen », une vedette de sauvetage de première classe, qui a

longtemps servi à Groix... Et même à Saint-Pierre-et-Miquelon, qui est venu mouiller dans le port de Le Palais et assurer au besoin les interventions. Après le départ du Vendée Globe, la station de Belle-Île a accueilli le 15 novembre 2016, le « Patron Jack Morisseau », un canot tout temps immatriculé SNS 061, en provenance des Sables-d'Olonne qui a pris la suite. Deux équipages bellilois ont été nécessaires pour ramener le « Patron

Jean-Marie Camenen » à Saint-Malo et le « Patron Jack Morisseau » à Le Palais.

### Un don de 1 127 €

Lors du concert donné le dimanche 13 novembre 2016, en l'église de Palais, au profit de la station de sauvetage de Belle-Île par les chorales « Kanevedenn » et le « Grand chœur de Belle-Île », devant un auditoire de 140 personnes, la somme de 1 117 € a été collectée. Le mardi 15 novembre 2016, au local des sauveteurs en mer de Le Palais, la somme a été remise à François Portugal, président de la station, a qui a remercié chaleureusement les représentants des deux chorales pour leur prestation et le public pour leur générosité. L'occasion pour le président de rappeler, « que le montant des opérations de grande maintenance subies par le canot tout temps s'élevait à la somme de 215 000 €, répartie à parts égales entre la Région, le Département, la SNSM Paris et la station de Belle-Île, soit plus de 53 000 € chacun ».



## DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ NOUVELLE PROCÉDURE MISE EN PLACE

**Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2016, la mairie de Le Palais est la seule mairie de l'île en capacité de recevoir les demandes de cartes d'identité, sur le même schéma que les passeports sécurisés.**

### Dans quel cadre cette réforme se met-elle en place ?

Cette réforme s'inscrit dans le cadre plus large du « plan préfectures nouvelle génération » qui vise à inscrire les préfectures dans l'avenir des territoires en repensant les missions et en mobilisant les nouvelles technologies.

**Les mairies sont uniquement concernées par les évolutions touchant les cartes nationales d'identité.**

(prolongation de la validité de 10 à 15 ans et fin de la gratuité en cas de perte ou de vol). La durée de traitement d'un dossier est estimée à 20 mn. En 2015, 46 000 demandes de CNI ont été déposées dans l'ensemble des mairies du Morbihan.

**Les communes non équipées de DR vont-elles pouvoir maintenir un accueil de proximité de leurs administrés ?**

Les communes non dotées de DR pourront accompagner les usagers souhaitant faire une pré-demande en ligne.

**Quelles sont les simplifications apportées par cette réforme ?**



Pour les agents communaux, comme pour les usagers, les démarches seront allégées et simplifiées :

- application unique CNI et passeports ;
- plus d'envois de dossiers papiers en préfecture pour les mairies ;
- système réduisant le risque d'incomplétude des dossiers ;
- pré-demande en ligne permettant un gain de temps au guichet.



Le centre d'expertise et de ressources de titres (CERT) CNI/Passeports basé à QUIMPER, pour la Bretagne, sera opérationnel à titre expérimental au 1<sup>er</sup> décembre 2016. A cette date, dans toute la région, seules les mairies équipées de dispositifs de recueil – DR (actuellement destinés aux passeports biométriques) continueront à recevoir les demandeurs de CNI. Elles sont 28 communes, dont Le Palais, à être concernées dans le Morbihan.

### Pourquoi maintenir un accueil au guichet des mairies ?

La nécessité d'identifier le demandeur et de prendre ses empreintes digitales conduit à maintenir un accueil guichet. Cet accueil était d'ores et déjà de la responsabilité des maires. Il continuera à l'être mais sur un nombre plus limité de communes comme c'est déjà le cas pour les passeports.

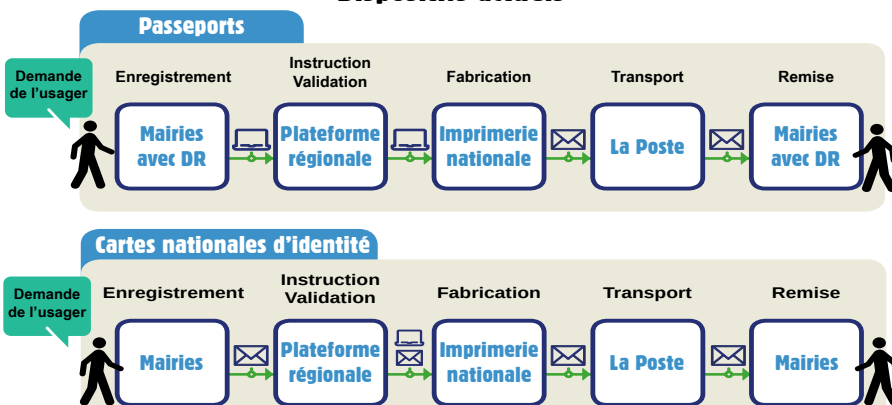
**Les DR équipant les communes du Morbihan permettront-ils de traiter l'ensemble des demandes de CNI ?**

Le parc actuel de DR est théoriquement suffisant pour traiter toutes les demandes de titres, ce d'autant que les demandes de CNI sont en baisse

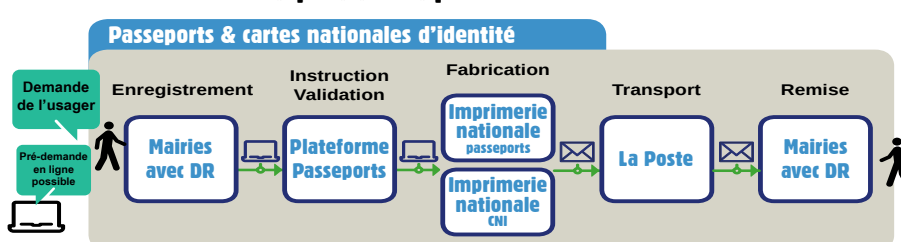
## Processus de délivrance des passeports et des cartes nationales d'identité

Comme pour les passeports, l'instruction des cartes nationales d'identité (CNI) sera désormais faite via une application dénommée *Titres Electroniques Sécurisés (TES)*. Les demandes sont déposées auprès des mairies équipées de dispositifs de recueil (DR), réparties sur l'ensemble du département.

### Dispositifs actuels



### Dispositif unique dès décembre 2016



# 2017, DES AIDES POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

**AUDITS TECHNIQUES,  
AIDES FINANCIÈRES JUSQU'À 80% : PROFITEZ-EN**

- ✕ Rénovation énergétique
- ✕ Adaptation à l'âge ou au handicap
- ✕ Accession à la propriété & diagnostics
- ✕ Rénovation sur-mesure



SOLIHA Morbihan - 8, avenue Borgnis Desbordes - 56 005 VANNES  
02 97 40 96 96 - www.soliha-morbihan.fr

Pour rappel, SOLIHA Morbihan (ex PACT ARIM) œuvre depuis plus de 50 ans pour l'amélioration des logements et des conditions de vie des morbihannais. Notre rôle est d'apporter le juste conseil et d'assister le propriétaire durant sa démarche de projet, du programme de travaux à sa réalisation en passant par les différents financements mobilisables. Chaque année, en fonction d'une enveloppe de crédits délivrée par l'État, des centaines de propriétaires peuvent bénéficier de subventions pour leurs travaux d'économie d'Énergie. Ces aides, soumises à condition de ressources, concernent plus de 2/3 des propriétaires morbihannais.

## BULLETIN D'ADHÉSION



Membre actif - Membre passif - Membre bienfaiteur

*(Rayez la mention inutile)*

L'Association « Comité de jumelage LE PALAIS / FONT-ROMEU » se définit ainsi :  
Objet de l'association : « Cette association a pour but de favoriser les échanges scolaires, sportifs, culturels, sociaux, économiques, etc... avec la ville jumelée de Font-Romeu et d'organiser ou de favoriser l'organisation des rencontres des délégations des villes jumelées, ainsi que les visites et séjours de ces délégations. ».

Je soussigné :

Nom :  
Date et lieu de naissance :  
Adresse :

Prénom :

Téléphone : E-mail :  
J'adhère à l'association en tant que :  
MEMBRE ACTIF (1) - MEMBRE PASSIF (2) - MEMBRE BIENFAITEUR (3)  
*(Rayer la mention inutile)*

Fait à :  
Signature

Le (date) :

- 1) Les membres actifs  
Sont appelés membres actifs, les membres de l'association qui participent régulièrement aux activités et contribuent donc activement à la réalisation des objectifs et qui s'acquittent d'une cotisation annuelle.
- 2) Les membres passifs  
Sont appelés membres passifs, les membres de l'association qui soutiennent les activités et qui s'acquittent d'une cotisation annuelle.
- 3) Les membres bienfaiteurs  
Ce titre peut être décerné par le conseil d'administration aux personnes qui soutiennent financièrement par des dons l'association ou qui rendent des services importants à l'association.

*(À découper ou à recopier)*



Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Morbihan



**UN PROBLÈME JURIDIQUE ? UNE DÉMARCHÉ À EFFECTUER ?**

Merci aussi reconnu pour tous les efforts d'accès au droit dans le Morbihan.



UN PROBLÈME  
JURIDIQUE ?



UNE DÉMARCHÉ  
À EFFECTUER ?



JEUNESSE ET  
CITOYENNETÉ



NOTRE  
ACTUALITÉ

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Morbihan vous présente son site internet.

## QU'Y TROUVE-T-ON ?

1.

Les lieux d'accès au droit répertoriés par ville pour faciliter les démarches des usagers.

2.

Des formulaires en ligne à télécharger et des réponses aux questions les plus courantes (travail, logement, justice, jeunesse...).

3.

L'actualité du CDAD avec les projets en cours, ceux à venir et les événements marquants (conférences, création de pad...).

[WWW.CDAD-MORBIHAN.FR](http://WWW.CDAD-MORBIHAN.FR)